

Dans ce numéro commence un **GRAND CONCOURS** auquel sont attribués 150 prix de valeur

N° 96 (3<sup>e</sup> Année - 146)

REDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES  
75, Rue Doreau, PARIS  
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS ET CONCOURS  
75, Rue Doreau, PARIS  
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

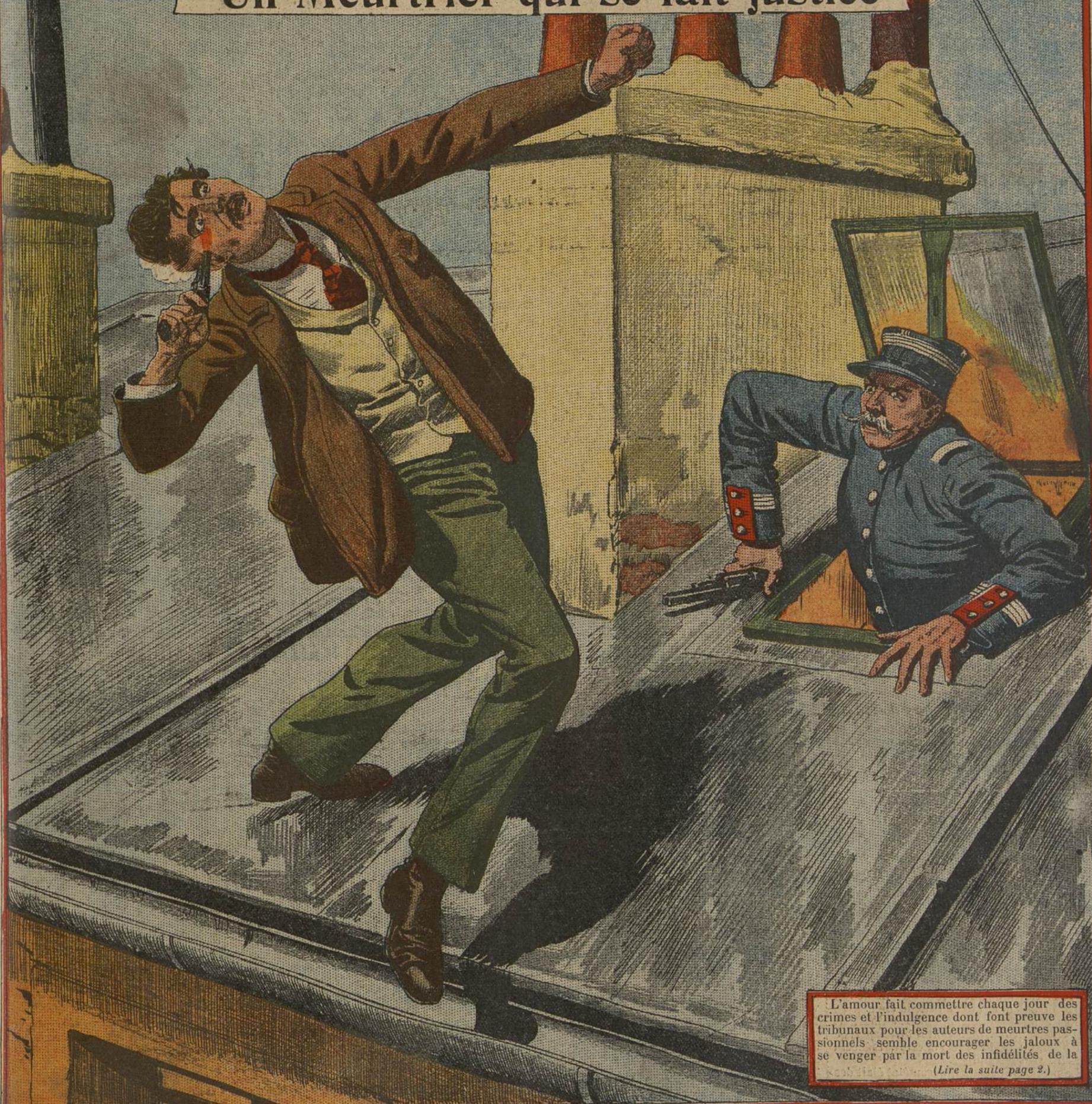
PRIX : 10 CENT.

# L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

## Un Meurtrier qui se fait justice

Hebdomadaire



L'amour fait commettre chaque jour des crimes et l'indulgence dont font preuve les tribunaux pour les auteurs de meurtres passionnels semble encourager les jaloux à se venger par la mort des infidélités de la

(Lire la suite page 2.)

## Un Bandit généreux



En plein jour, à Wattrelas, un jeune bandit, le visage couvert d'un masque d'étoffe rouge, a pénétré chez une vieille femme la menaçant de son revolver et se fit remettre l'argent qu'elle possédait : 30 francs.

Comme la victime pleurait, le bandit s'attendrit et eut la grande générosité de laisser tomber une pièce de 5 francs parmi celles qu'il avait volées à la malheureuse.

Puis il s'empara également d'un revolver et de cartouches qu'il trouva dans un meuble et disparut. Il put être arrêté dans la journée.

## Un Assassin qui se fait justice

(Suite)

femme qu'ils aiment ou des refus de celle qu'ils désirent.

Un de ces exaltés vient de se rendre coupable d'un double crime. Il aimait deux femmes à la fois; elles lui résistaient; il voulut les tuer.

C'est à Fontainebleau que se déroula ce drame sanglant.

A l'hôtel de Toulouse travaillait depuis quelque temps comme plongeur, un jeune homme de 24 ans, Martial Chartier. Il ne fut pas long à s'éprendre de deux bonnes de l'établissement, Mlles Zénia Loiseau et Lucienne Baratin. Malheureusement pour lui il s'enivrait fréquemment et son patron le congédia.

Furieux d'être séparé de celles qu'il aimait, le plongeur acheta un revolver, revint dans la nuit, brisa la porte vitrée de la chambre dans laquelle reposaient les deux jeunes filles.

Il bondit dans la pièce et, sans prononcer un seul mot, il se rua sur Zénia, couchée à côté de sa compagne, la saisit par le cou et, appuyant le canon d'un revolver qu'il tenait à la main contre la poitrine de la malheureuse, il fit feu. La mort fut foudroyante; le cœur avait été traversé de part en part. Le bandit se dirigea alors vers Lucienne qui, blottie dans un coin de la chambre, poussait des cris de terreur, et faisant encore usage de son arme, il lui fracassa la mâchoire. Sa vengeance assouvie, le forcené s'enfuit.

Quand la police arriva, on trouva vide la chambre encore occupée par le plongeur. Mais les agents ne tardèrent pas à s'apercevoir que le criminel avait dû fuir par la fenêtre en tabatière.

Pour rendre toute fuite impossible au criminel, le capitaine Dufour, commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement, qui venait d'arriver, avec MM. Bacquart, substitut du procureur de la République, et Saissat, juge d'instruction, fit cerner tout le pâté de maisons au centre duquel s'élève l'hôtel de Toulouse, entre les rues Grande, de Neuville et des Glaieuls, par les gendarmes et les sergents de ville.

Soudain, en regardant par le vasistas, le capitaine de gendarmerie aperçut une ombre se profiler au clair de lune, derrière une cheminée de l'établissement. C'était Chartier. Pour l'effrayer, l'officier tira, par la lucarne, un coup de revolver en l'air. Deux détonations y répondirent. Tournant son arme contre lui-même, le plongeur venait de se loger une balle dans la tempe droite et une autre dans le cou, sous le menton. Le meurtrier s'abattit comme une masse dans une courette de l'hôtel, tombant d'une hauteur de vingt mètres, sur un petit berceau en fil de fer, garni de glycines, qui amortit le choc.

Les agents se précipitèrent sur Chartier, qui vivait encore. Le bandit fut transporté à l'hôpital; où le docteur Foucault, médecin légiste, vint l'examiner.

Le praticien déclara que son état était des plus graves, sinon désespéré.

## La prime à l'assassinat

Un allumeur de reverbères, passant sur la route d'El-Biar, aperçut dans un fossé une masse informe. S'étant approché, il reconnut le cadavre ensanglanté d'un indigène, qui avait été assassiné. La face du cadavre était horriblement mutilée, la gorge était presque entièrement tranchée et l'oreille gauche avait disparu.

De l'enquête, il résulte que les meurtriers seraient des indigènes qui auraient accompli ce crime pour toucher une forte prime d'argent. Le fait d'avoir coupé l'oreille gauche et de l'avoir enlevée en est la preuve. En effet, il arrive fréquemment, en Kabylie, que des gens voulant se débarrasser d'un ennemi, en payent d'autres pour faire cette besogne. La prime est toujours importante et va de cinq cents à mille francs. Elle n'est remise que lorsqu'on peut fournir la preuve que la sanglante mission a été accomplie. Cette preuve est ou bien la moustache, ou bien l'oreille de la victime.

Le corps, exposé à la morgue, a été reconnu par un indigène pour être celui d'Amar ben Si Hamed, boucher à Djidjelli. Une information judiciaire a été ouverte.

## Un criminel se laisse mourir de faim

Le 16 août dernier, un crime sensationnel était commis à l'hôtel du Lion Blanc, à Nuremberg. Un voyageur de commerce, nommé Henri Dick, avait, pendant la nuit, attiré la servante de service dans sa chambre, et il l'avait étranglée. Or, au moment où se commettait ce crime, une dame, qui logeait dans le même hôtel se trouva malade et elle sonna la servante. Toute la maison se trouva mise en émoi et l'assassin profita du trouble pour s'éclipser. Quand on pénétra dans sa chambre, on découvrit sur le lit le cadavre de la servante. A côté se trouvait une grande malle chapelière vide. Elle devait certainement servir à recevoir le corps de la victime. Dans quel but? On l'ignore.

Pendant plusieurs semaines, Dick réussit à se soustraire aux recherches de la police. Il y a quelques jours, il était arrêté à Saint-Poelten en Autriche, et il devait être extradé et ramené à Nuremberg dans le courant de la semaine prochaine. Quand il apprit que l'heure du châtimement approchait, Dick résolut de se laisser mourir de faim. On tenta vainement de lui conserver la vie par l'alimentation artificielle. Un télégramme du parquet de Saint-Poelten annonce maintenant que l'assassin est mort d'inanition.

Le mystère de l'hôtel du Lion Blanc, de Nuremberg, ne sera jamais éclairci.

## Le ventre du trompette

Le professeur Meyer, de Strasbourg, signale avec indignation ce fait, dans la revue médicale qu'il dirige :

Un soldat trompette se présentait naguère à la visite, se plaignant de douleurs d'entrailles. Le major le reconnaît malade et décide de lui ouvrir le ventre. Stupeur du tourlourou (peut-être un tire-au-flanc), qui proteste avec énergie : « Mon ventre a son secret; mais j'ai le droit de disposer de mon ventre. Il m'appartient et je ne souffrirai pas qu'on aille voir ce qui s'y passe ».

Refus d'obéissance. Conseil de guerre. Les juges militaires ont condamné le malheureux trompette à l'opération d'abord, puis à huit jours de boîte.

Huit jours de boîte... si le chirurgien le permet!

## UN NOUVEAU TROPPEMANN

Le 27 décembre 1909, un horrible assassinat était découvert à La Sauvenière, petite localité belge, située à quelques mètres de Spa : la famille Evraert, le mari, sa mère, sa femme et son enfant, âgé de 2 mois, avaient été tués dans la propriété qu'ils possédaient. Les assassins avaient frappé les malheureux avec une sauvagerie inouïe, leur broyant la tête à coups de hachette et de pince-monsieur. Le vol était le mobile du crime. Les Evraert passaient, en effet, pour être très aisés, et leurs farouches meurtriers espéraient que leur épouvantable forfait leur rapporterait une forte somme d'argent. Les misérables furent déçus dans leurs espérances, et ils s'enfuirent en n'emportant que quelques centaines de francs et des bijoux sans grande valeur.

Le parquet d'Anvers, prévenu, commença son enquête, et apprit que les assassins, des Français, nommés Louis Julien, âgé de 36 ans, garçon de café; Justin Garnier, dit « Tintin », 25 ans; Jean Aimé, 33 ans, lutteur forain, dit « Jean-le Lutteur » ou « Jean le Marseillais », et Maurice Kerboriou, dit « Henri Bailly », 25 ans, étaient revenus en France après leur forfait.

Des commissions rogatoires furent envoyées à divers parquets, et, quelque temps après, Julien était arrêté à Amiens. M. Faivre, chef alors de la deuxième brigade mobile de Lille, appréhenda ensuite Garnier, à Bourges, où il était en prévention de conseil de guerre; et, enfin, il y a trois mois, on signalait la capture de « Jean le Lutteur », appréhendé à Paris, par le service de la sûreté.

Il restait à retrouver le quatrième complice, Maurice Kerboriou, dit « Henri Bailly », âgé de 25 ans, né le 18 décembre 1885, à Montreuil-sous-Bois. L'honneur de cette capture revint à la première brigade mobile de la sûreté générale, c'est-à-dire encore à M. Favrie, qui vient de succéder, à Paris, à M. Paillet, nommé à Nice. Le commissaire divisionnaire, qui savait que le bandit se trouvait actuellement à Paris, confia aux inspecteurs Brandenburger et Petit-let la délicate mission de mettre la main sur l'assassin.

Les deux policiers commencèrent leurs recherches et, après une longue et pénible filature, ils arrêtèrent cette semaine Maurice Kerboriou.

Il était environ neuf heures et demie. Posté

avenue de Villiers, les inspecteurs aperçurent soudain celui qu'ils cherchaient. Le malfaiteur, qui était en compagnie de son frère et de sa belle-sœur, se dirigeait vers la station du Métropolitain. Les agents bondirent sur lui et lui dirent à voix basse :

— Inutile de résister, Kerboriou, tu es « bon ! »

— Vous vous trompez, dit-il, je ne suis pas Kerboriou, mais...

— Mais Henri Bailly, n'est-ce pas, riposta M. Brandenburger. C'est tout comme; les deux font la paire. En tout cas, c'est toi qui as assassiné, avec Aimé, Julien et Garnier, la famille Evraert, à la Sauvenière....

Le bandit demeura un instant hébété en entendant ces mots. Il croyait, en effet, qu'on l'arrêtait pour insoumission à la loi militaire et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour. Ayant repris ses esprits, il fit semblant de ne pas comprendre ce qu'on lui disait.

— Evraert?... connais pas, dit-il, sur un ton étonné.

Le malfaiteur ne put cependant nier qu'il était à Bruxelles lorsque le crime fut commis et qu'il ne rentra à Paris que dans les premiers jours de janvier. Se rendant compte de l'inanité de ses efforts pour se disculper, l'assassin tomba dans une prostration complète et se renferma dans un mutisme profond, d'où on ne pouvait plus le faire sortir.

Maurice Kerboriou est un homme de taille au-dessous de la moyenne; il a les cheveux châtain et porte une fine moustache brune. C'est un dangereux repris de justice qui a été condamné deux fois pour vol, par le tribunal correctionnel de la Seine, à un an de prison, en 1903, et à trois ans en 1904. Kerboriou a eu aussi maille à partir avec la justice bruxelloise, qui lui infligea trois mois de prison pour port d'arme prohibée, alors qu'il exerçait, dans la capitale de la Belgique, le métier de camelot. Il vendait alors des cartes postales. C'est d'ailleurs à ce moment qu'il fit la connaissance de ses complices.

Depuis son retour à Paris, il travaillait régulièrement comme serrurier, et gagnait paraît-il de bonnes journées.

Les auteurs du quadruple assassinat de La Sauvenière sont maintenant au complet, et ils ne tarderont pas à recevoir le juste châtimement de leur horrible forfait.

## Contre les mauvaises mères

Il arrive souvent que la police fait arrêter des parents qui maltraitent leurs enfants, des mères, des vraies mégères qui font mourir leur progéniture par des sévices de toutes sortes et des privations. Ces parents dénaturés sont déferés aux tribunaux qui les condamnent à des peines variées, d'après la gravité du crime, et qui leur enlèvent leurs enfants pour les confier à l'Assistance publique.

Les juges américains procèdent d'une autre façon, ainsi que le prouve un procès retentissant qui vient d'être jugé à Cleveland, dans l'Etat d'Ohio. Une femme de cette ville a été accusée de priver son fils, âgé de seize ans, de nourriture suffisante et de le laisser ainsi dépérir peu à peu. Qu'a fait le tribunal? Son premier soin a été de faire peser le jeune homme : poids 120 livres. Puis, celui-ci a été confié à une honorable famille qui s'était chargée de le soigner en lui donnant à manger « à sa faim ». Deux mois après, le tribunal a fait de nouveau peser l'enfant. Son poids monta à 156 livres. Seconde décision du tribunal : le garçon a été restitué à sa mère, mais les juges ont rendu un jugement

par lequel elle doit donner tous les soins à son fils et la nourriture nécessaire pour que son poids ne diminue pas au-dessous de 150 livres — poids moyen. Dans le cas contraire, la mère serait condamnée en conséquence.

## Une étrange affaire

Le parquet de Quimperlé est saisi d'une étrange affaire :

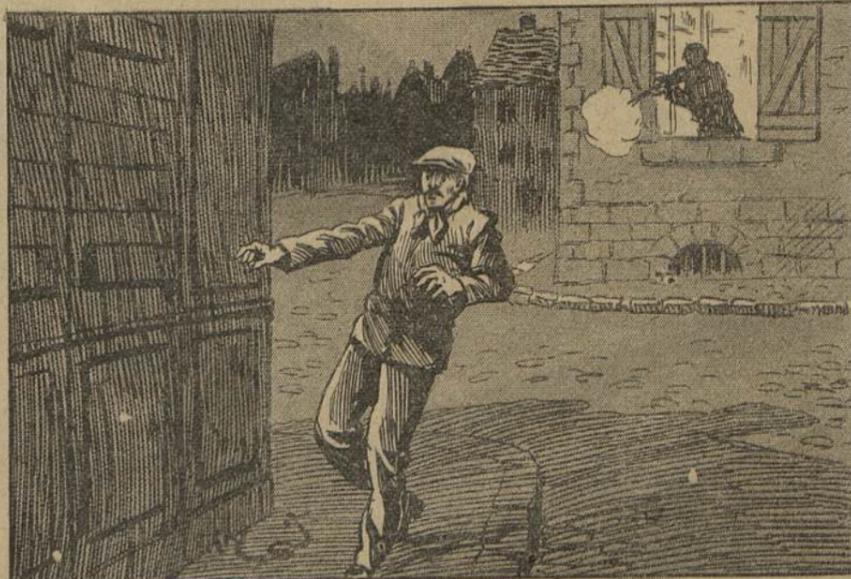
Une vieille femme de soixante-deux ans, Marie-Anne Bonté, mourut en juin dernier; elle fut inhumée dans le cimetière de la commune.

Depuis lors, des bruits étranges furent mis en circulation : on accusa le neveu et la nièce du défunt, qui habitaient avec elle de l'avoir empoisonnée. Ces bruits parvinrent jusqu'au parquet, qui décida de faire procéder à l'exhumation et à l'autopsie.

Dans ce but, les magistrats se rendirent à Moelan et c'est ici que l'affaire prend une tournure tout à fait inattendue : personne, pas même le fossoyeur, ne put indiquer l'endroit où fut inhumée la défunte.

Fort embarrassés, les magistrats ont remis à plus tard les formalités judiciaires.

## Un Malfaiteur puni



Pendant la nuit un maçon de Treilles, près de Narbonne, entendit du bruit dans la rue; il se leva et aperçut un individu en train de perforer la devanture d'une épicerie voisine.

Voyant le danger que courait l'épicière dont le mari était absent, le maçon prit son fusil et tira par la fenêtre sur le malfaiteur.

Elassé, l'homme s'enfuit et, après avoir caché ses outils ainsi qu'un revolver à balles blindées dans la campagne, se sentant sérieusement atteint, il revint pour demander du secours; c'est un Espagnol, marié et père de famille. Il a été écroué.

L'ŒIL DE LA POLICE, chaque mercredi : 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs. 10<sup>e</sup> le numéro. EN VENTE PARTOUT



## DE LA POLICE DANS L'EST

**ENTRE FRÈRES.** — Sur la route, entre Boné et la Neuville-les-Bains, on a découvert un cadavre presque décaité et horriblement mutilé. Il s'agit d'un cultivateur. Il était parti le matin aux champs avec son frère âgé de vingt-six ans. Celui-ci a été arrêté. Il porte des égratignures dont il n'a pu expliquer l'origine. **REIMS.**

**UN TRAIN ATTAQUÉ.** — Vers trois heures de l'après-midi, sur la ligne de Nancy à Epinal, une pierre a été lancée sur un express. La vitre d'un compartiment de deuxième classe a été brisée, et un débris de verre a blessé au genou droit un voyageur. **NANCY.**



**TERRIBLE EXPLOSION.** — En creusant une tranchée dans le Doubs, des ouvriers voulurent faire sauter une roche. Trois cartouches n'explorent pas. L'entrepreneur voulut les retirer. Mais une explosion terrible se produisit alors. Le malheureux entrepreneur et un de ses ouvriers furent grièvement blessés; l'état du premier est alarmant. **VALENTIGNY.**



**UNE AGRESSION.** — Vers dix heures du soir, deux conducteurs d'une batteuse en chantier étaient couchés sous leur machine, quand survinrent cinq apaches qui injurièrent les ouvriers. Puis, sans crier gare, l'un d'eux lança sur les conducteurs une brique de charbon qui fendit le front de l'un d'eux, tandis que son compagnon, frappé à coups de bâton, avait un bras cassé. **COURMELLES.**



**UNE FEMME ET SON ENFANT BRULÉS.** — Pour activer son feu, une cultivatrice de Saulxures-sur-Moselle commut l'imprudence de verser du pétrole sur le fourneau. Le récipient qu'elle tenait prit feu et explosa. La malheureuse enveloppée aussitôt de flammes, fut carbonisée ainsi que sa fillette, âgée de deux ans, qu'elle tenait dans ses bras. **REMIREMONT.**

# L'HOMME SANS TÊTE

Grand roman policier \*

PAR H. DE VÈRE STACPOOLE

(Traduction de Michel Epy)

### CHAPITRE XVII (Suite).

Le mari de la brave femme avec qui il avait causé le matin lui ouvrit la porte. C'était un individu pâle et apathique qui se borna à l'introduire dans le parloir lorsque le détective eut décliné ses noms et qualités. Il alla chercher sa femme.

— Je suis désolé de venir encore vous déranger, dit Freyberger à la maîtresse de pension; mais j'ai une photographie que je voudrais vous montrer; c'est, je crois, le portrait de M. Kolbecker.

Il défit le petit paquet renfermant la photographie et la montra à la propriétaire. — Le reconnaissez-vous? reprit le détective au bout d'un instant.

— Non. Freyberger se sentit désappointé. — Et cependant... ajouta la femme. — Vous le reconnaissez?

— Je ne sais pas. Je ne jurerais pas que ce n'est pas lui; mais ce n'est pas bien lui! — Oui, oui; naturellement, cette photographie ne le représente pas dans un état normal, mais... s'il était affreusement en colère, sa physionomie ne serait-elle pas comme cela?

— Je n'ai jamais vu M. Kolbecker hors de lui. Il était toujours très convenable et payait régulièrement sa pension. Ce n'était pas une beauté, mais je l'ai toujours trouvé bien élevé. Quelques jours avant son départ, le garçon qui fait les chambres me dit: « Madame, cet homme me donne des frissons! » — « Quel homme? » lui demandai-je. — « L'Allemand » dit-il. — « M. Kolbecker? » — « Oui. » — « Eh bien, lui répondis-je, tant qu'il vous fera frissonner, ce ne sera rien; pourvu qu'il paye sa pension, c'est tout ce qu'il faut! »

— Vous pensez donc, reprit le détective, que cette photographie peut bien représenter M. Kolbecker? — Ah! ça, je n'en jurerais pas! s'écria-t-elle en regardant encore le portrait. Au premier coup d'œil, quand vous m'avez posé la question, j'ai dit non, mais en regardant plus attentivement, il me semble bien qu'il y a quelque ressemblance; mais si vous voulez savoir exactement comment il était, je peux vous montrer sa photographie.

— Sa photographie! Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous en aviez une? — Vous ne me l'avez pas demandée. — Naturellement, naturellement, c'est ma faute; mais, je vous en prie, si vous voulez bien avoir cette obligeance, montrez-la-moi. Elle quitta la chambre et revint au bout d'un instant avec une petite photographie à la main. Freyberger la lui arracha presque et la mit sous la lampe pour bien l'examiner.

Le carton était un peu jauni et portait au bas les nom et adresse du photographe: « Gassard, 110, boulevard Saint-Michel, Paris ». Il examina l'image. C'était — suivant sa propre expression — un visage propre à attirer l'attention. Un visage tout à fait impossible à décrire. On pouvait seulement dire que les os des pommettes étaient

extraordinairement saillants et que la distance entre eux était plus grande qu'il n'est naturel. Le nez était très étroit à sa base. Les yeux avaient quelque chose du type mongol. Mais tout cela donne à peine une idée de la physionomie qu'étudiait Freyberger. C'était une physionomie repoussante, même à l'état de repos; mais ce qui frappait tout de suite, c'était son expression froide et mauvaise, pensive cependant et intelligente... Néanmoins un homme normal sentait très bien que ces pensées et cette intelligence ne pouvaient être employées que d'une façon parfaitement diabolique par cet individu dont tout l'art du photographe n'avait pu cacher les traits anormaux.

Entre cette photographie un peu altérée et l'image saisie sur la rétine de Leloir, il y avait évidemment une différence énorme, toute la différence qu'on peut observer dans le même paysage vu par une journée tranquille et brumeuse d'hiver et par un violent orage d'été... Mais pourtant ces deux photographies représentaient la même personne. Freyberger en était de plus en plus convaincu.

Il pouvait fort bien imaginer que Klein, en proie à quelque émotion terrible, eût ces sourcils contractés, ces lèvres menaçantes, ces narines dilatées, ces traits de démon qui avaient constitué la dernière vision du malheureux valet de chambre.

Le détective éprouva un vif sentiment de triomphe. Il avait la sensation nette d'avoir fait un pas en avant vers la conclusion, vers la lumière.

Il retourna la photographie de Klein-Kolbecker: il n'y avait rien de particulier sur ce carton; mais, en l'examinant de plus près, il aperçut quelques bavures de papier et quelques taches indistinctes en haut et à droite du carton de la photographie. On aurait dit que quelque chose avait été gratté à cet endroit. Freyberger se rapprocha de la lumière et au bout d'un moment il crut apercevoir sur cette partie grattée les contours vagues d'une M majuscule, puis, à côté de cette lettre quelques pointes ou jambages qui devaient avoir été d'autres petites lettres...

— Merci, dit-il après avoir longuement examiné la chose. Cette photographie m'intéresse beaucoup et elle peut m'aider considérablement dans mon enquête. Puis-je la garder?

— Eh bien, dit la femme, je n'ai pas à vous la refuser. C'est la domestique qui l'a trouvée dans la chambre de M. Kolbecker peu après son départ pour le Cumberland et elle me l'a apportée. Elle n'a aucune valeur pour moi et si elle peut vous aider à découvrir qui l'a tué, il est bon que vous la gardiez. Mais je m'en remets à vous pour qu'il soit bien compris que je fais tout ce que je peux... Je n'ai pas la moindre envie d'être nommée dans les journaux. Il est déjà assez difficile de vivre sans qu'encore le bruit coure que nous avons quelque chose à faire avec des histoires d'assassinat.

— Je veillerai à ce que vous ne soyez pas inquiétée, répliqua Freyberger, et je vous donnerai un reçu pour cette photographie, exactement comme je l'ai fait pour les morceaux de marbre.



## DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

**ASSASSINS DE DIX-SEPT ANS.** — Une ancienne institutrice, âgée de soixante-dix-huit ans, a été assassinée dans la chambre à coucher de la maison qu'elle habitait à Gand, dans la Haute-Garonne. On l'avait assommée d'un coup formidable, et l'assassin s'était acharné à coups de couteau sur la pauvre femme. On trouva son cadavre revêtu seulement d'une chemise, les pieds hors du lit et touchant le plancher, la tête appuyée au matelas. Un bouton du gilet de l'assassin s'était collé à la joue de la victime, avec le sang coagulé. La maison avait été fouillée de fond en comble. Trois porte-monnaie, une sacoche avaient été ouverts. Les lits, les armoires étaient bouleversés. L'assassin a été arrêté. C'est un jeune homme de dix-sept ans. **TOULOUSE.**



**ACCIDENT D'AUTO.** — Revenant de la chasse en automobile, un notaire et un de ses amis parvenaient à un croisement de route quand leur voiture se jeta dans la charrette d'un fermier sur laquelle se trouvait le fermier et un de ses amis. Ce dernier, projeté sous la voiture qui se renversa, fut tué net. **MONCOUTANT.**



**COUP DE CORNE.** — En se promenant dans son champ, un propriétaire vit une vache manger sa récolte. Il voulut la faire partir et la frappa avec un bâton. Mais la vache, furieuse, se retourna contre lui et lui porta un coup de corne qui lui fractura l'épaule. **CHAMPASAC.**



**CHASSE MORTELLE.** — A Couloges-sur-Lautry, un maître-d'hôtel chassait dans le bois Chapelleau avec un de ses amis, propriétaire. Ce dernier voulut franchir une haie, alors que son fusil était chargé. Mais le chien se prit dans une branche et le coup partit. Le propriétaire fut tué net. **NIORT.**

### AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

## LA CULTUELLE DE LA RUE DE LA LUNE

La veuve Bouillon, une bonne vieille, très vieille, courbée comme un cor de chasse, les yeux en pleurs, les mains suppliantes, s'avance à petits pas tremblants au milieu du prétoire. Elle clame:

— Mes bons messieurs, j'demande justice! Qui qui la rend, d'vous autres, la Justice?

LE PRÉSIDENT. — Approchez-vous du tribunal.

LA VEUVE BOUILLON. — Où qu'il est l'tribunal? Mes pauvres vieux yeux n'voient plus trop clair. Faut vous dire aussi qu'j'en ai jamais vu d'tribunal, ben que j'soye pas d'la première jeunesse...

LE PRÉSIDENT. — Avancez, madame. LA VEUVE BOUILLON s'avance jusqu'au-dessus des gradins de l'estrade où perche le tribunal; elle se baisse, les tâte de la main et dit: — Je me trompais pas, c'est des escaliers. Faut-il que j'les monte?

LE PRÉSIDENT. — Inutile. Vous parlerez de votre place au tribunal.

LA VEUVE BOUILLON. — L'tribunal! L'tribunal! Mais, encore une fois, où qu'il est l'tribunal... Ça s'rait pas d'hasard, à moins qu'mes pauvres vieux yeux m'trompent, c'espèce de tapis qu'est sur une espèce de table où qu'vous êtes, mes bons messieurs, sans avoir l'air d'avoir grand-chose à dire, au respect que j'vous dois...

LE PRÉSIDENT. — Vous vous trouvez en face du tribunal...

LA VEUVE BOUILLON. — Alors, j'avais désigné? (Elle désigne la table). C'est ça l'tribunal!... J'm'imaginai aut'chose.

LE PRÉSIDENT. — Vous voudrez bien... LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Vous voudrez bien, dis-je, répondre aux questions que...

LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Aux questions, dis-je, que je vais vous poser...

LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Et me donner en outre... LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Les renseignements complémentaires... LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Que vous jugerez... LA VEUVE BOUILLON, effarée. — C'est moi

que j'vas juger! Mais j'saurai jamais, mon bon monsieur!... J'connais pas l'grec ni l'latin.

LE PRÉSIDENT, impatient. — Ne m'interrompez pas, je vous prie. Je dis qu'après avoir répondu aux questions que je vais vous poser, vous pourrez me donner ensuite tous les renseignements que vous jugerez utiles à la manifestation de la vérité. Vous avez compris?

LA VEUVE BOUILLON. — Couçi couça, mais ça n'fait rien. Ça s'ra un peu plus long. V'là tout!

LE PRÉSIDENT. — Il faudra tâcher d'être brève.

LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur.

Le président parcourt le dossier. Pendant ce temps-là, la veuve Bouillon, retournant ses jupes, va s'asseoir sur un des gradins de l'estrade, tournant ainsi le dos au tribunal.

LE PRÉSIDENT, levant la tête. — Mais où est passée la veuve Bouillon?

LA VEUVE BOUILLON, tournant la tête, sans se déranger. — Vous inquiétez pas, mon bon monsieur, j'suis là. J'vois pas clair mais j'entends bien. Vous pouvez réciter vot'chapelet; j'en perdrai pas un grain.

LE PRÉSIDENT. — Mais, madame... LA VEUVE BOUILLON. — Faut-il que ça soye moi qui commence?

LE PRÉSIDENT. — Vous ne pouvez pas parler ainsi. Veuillez vous lever.

LA VEUVE BOUILLON. — C'est que, j'vas vous dire, mon bon monsieur, j'ai plus mes

jambes de cinquante ans. J'vas sur les quatre-vingt-dix à la Chandeleur...

LE PRÉSIDENT, à l'audencier. — Avancez une chaise à la plaignante.

On apporte et on place en face du tribunal une chaise rembourrée. La veuve Bouillon fait une révérence à l'huissier et s'installe.

LE PRÉSIDENT. — Etes-vous bien ainsi, madame?

LA VEUVE BOUILLON. — Comme dans le Paradis, mon bon monsieur. L'bon Dieu vous l'endra, merci d'vot' bonté.

Elle prend une prise, en offre successivement une à l'huissier, au tribunal et au greffier par un geste circulaire qui n'a pas de succès et se prépare à écouter le président.

LE PRÉSIDENT. — Veuve Bouillon, vous avez porté plainte au procureur de la République, contre le nommé Harold Chopin...

LA VEUVE BOUILLON. — Jamais de la vie, mon bon monsieur! Harold Chopin! Connais pas.

LE PRÉSIDENT. — Pourtant, je vois dans le dossier...

LA VEUVE BOUILLON. — J'ai porté plainte, mon bon monsieur, contre M. l'abbé Trécy, curé de la cultuelle de la rue de la Lune.

LE PRÉSIDENT. — Nous sommes d'accord. Le soi-disant curé qui se faisait appeler Trécy n'était autre que le nommé Harold Chopin... LA VEUVE BOUILLON. — Ah! j'm'explique tout, à présent! Le curé qu'on appelait Trécy voulait me faire faire mon testament en faveur



## DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

**UNE FEMME TIRE SUR SON MARI.** — Vers sept heures du soir, derrière le théâtre, une femme âgée de vingt-deux ans a tiré trois coups de revolver sur son mari, armurier. Celui-ci lui avait fait des reproches injustifiés. C'est au moins la version de la femme. Atteint au côté droit, le malheureux a été transporté au pavillon d'urgence, après avoir reçu les soins d'un docteur, qui a jugé son état presque désespéré. Il aurait, en effet, un poumon perforé. SAINT-ETIENNE.



**PRIS POUR UN SANGLIER.** — Au hameau de Loubat, des chasseurs étaient à l'affût des sangliers pendant la nuit. L'un d'eux crut tout à coup voir remuer une masse noire. Il visa et fit feu. Des cris retentirent. C'était un des chasseurs qui venait de recevoir une balle dans la cuisse. L'amputation s'immobilise. SAINT-PAUL-DE-JARRAT.

**SOLDAT SABOTEUR.** — La gendarmerie a arrêté un soldat du 86<sup>e</sup> de ligne, en garnison au Puy, qui, étant de faction sur la voie ferrée, avait brisé des isolateurs installés à un tunnel de Fraisses à Unieux. SAINT-ETIENNE.



**RUPTURE D'UN ÉCHAFAUDAGE.** — Hissés sur un échafaudage, deux ouvriers plâtriers travaillaient activement dans un appartement quand une corde d'attache se rompit. L'échafaudage bascula et les deux ouvriers, précipités sur le sol, se blessèrent grièvement. L'un d'eux est mort en arrivant à l'hôpital. LE PUY.



**UNE BOMBE.** — Pendant la nuit, un attentat a été commis dans une fabrique de papier à Saint-Antoine. Pendant qu'un veilleur faisait sa ronde, une bombe, placée sous un monte-charge, fit explosion. Le veilleur ne fut pas atteint, mais toute une partie de la fabrique fut détruite. FOIX.

Il déchira une feuille de son calepin, écrivit un reçu et, la photographie dans sa poche, il quitta la pension. Il était un peu plus de minuit lorsqu'il arriva à la préfecture de police. Le directeur s'était retiré pour goûter un repos bien gagné après une journée de quatorze heures de dur travail dont l'affaire Gyde n'avait été qu'une faible partie. Mais Freyberger rencontra l'inspecteur Dennison et lui fit part de ses découvertes. Freyberger possédait cet énorme avantage qui fait arriver un homme plus vite que la ruse ou le génie : il était l'ami de tout le monde. Il était l'ami de tout le monde, non parce qu'il était serviable et bon, mais simplement parce qu'il plaisait. Avec cela, il était droit et honnête, toujours prêt à rendre service, toujours disposé à louer et à admirer ce qui en était digne et à critiquer franchement ce qui lui paraissait injuste ou mauvais.

L'inspecteur Dennison, un homme très grand — physiquement et moralement parlant — aimait beaucoup le petit Allemand et quand Freyberger lui montra ce qu'il avait trouvé et lui raconta ce qu'il avait fait, il ne se mit point en devoir de critiquer son jeune collègue. Au contraire, il écouta avec grand soin l'affaire des photographies et ne se montra pas surpris du résultat.

Il dit cependant qu'il ne pouvait affirmer qu'il trouvait une grande ressemblance entre l'image prise sur la rétine et le portrait de Kolbecker, mais il ajouta qu'il n'y voyait en tout cas pas de différences assez considérables pour nier absolument que les deux photographies ne fussent de la même personne en deux états d'âme opposés...

— Il y a quelque chose de bizarre sur le dos de cette photographie, dit Freyberger. Je voudrais l'examiner de très près. On a dû y écrire quelque chose au crayon et l'effacer à la gomme; mais les pointes des lettres sont encore visibles. Avez-vous une loupe?

Dennison prit une loupe dans un tiroir et la passa à Freyberger qui se mit à observer soigneusement l'endroit du carton qui avait été gratté.

— Je vois d'abord un M, puis vient un espace où je ne peux découvrir que deux points, alors viennent deux traits supérieurs qui appartiennent probablement à des lettres à boucle supérieure, des b ou des l, mais deux b de suite se rencontrent bien plus fréquemment que deux l... Puis vient un i, car je retrouve distinctement la trace du point... Et enfin un r...

Cela ferait donc : M...lrir.

— Cela ne signifie pas grand-chose, dit Dennison.

— Non, répondit Freyberger, mais cela m'apprend en tout cas une chose.

— Quoi donc?

— C'est que ce n'est pas de l'anglais.

— Comment voyez-vous cela?

— Ces deux points supérieurs que je vois tout de suite après l'M ne sont jamais employés en anglais... sauf quelquefois en poésie, je crois; mais nous pouvons supposer que nous sommes en présence d'une prose.

— Supposons-le, répliqua Dennison, mais j'ai vu des vers écrits au dos de certaines photographies. Un jeune homme donna sa photographie avec une dédicace en vers à une jeune fille, puis il la tua... et c'est sa poésie qui l'a fait pendre.

— Je ne connais aucune langue, continua Freyberger, où la combinaison lrir se rencontre souvent... lrir est commun, mais pas lrir... Il faudrait supposer que ce que j'ai pris pour le point d'un i soit un défaut du papier... car la lettre qui a été au-dessous paraît large... Mais oui, on dirait un a... ou plutôt un e... Cela ferait l'er...

— Qui n'est pas beaucoup plus fréquent que lrir, dit Dennison.

— Ah! s'écria tout à coup Freyberger. J'y suis!

— Quoi?

— Voyez.

Freyberger s'empara d'une plume et écrivit sur une feuille de papier le mot : Müller.

— Par Jupiter! Oui, cela paraît juste! s'écria Dennison.

— Je crois que oui. D'abord, c'est un nom propre, et ce sont surtout des noms propres que l'on écrit au dos des photographies. Ensuite le mot se lit aisément, surtout par la vraisemblance de l'emploi des deux points du tréma. Voyez-vous, Dennison, ce sont peut-être ces deux points imperceptibles qui nous feront découvrir notre homme. En tout cas, ce qu'il y avait d'écrit là-dessus ne formait qu'un mot et ce mot a été gratté.

« Un seul mot! Cela dit presque certainement un nom propre. Un seul mot que l'on gratte si soigneusement : cela le dit encore plus clairement!

— C'est juste, répondit Dennison.

— Maintenant, conclut Freyberger, je vais rentrer et me coucher, mais auparavant, je veux téléphoner à Paris.

— Excellente idée. Vous pouvez leur demander ce soir vos renseignements et ils pourront faire les recherches demain matin de bonne heure.

— Ce qui m'ennuie, dit Freyberger, c'est que je doute fort que le photographe Gassard soit encore au boulevard Saint-Michel. J'étais à Paris, il y a deux mois pour cette affaire de faux, et j'ai eu entre les mains la liste complète des photographes du quartier latin. Si le nom de Gassard avait figuré sur cette liste, je crois que je m'en souviendrais, car je n'ai pas très mauvaise mémoire.

Freyberger se mit alors en devoir de téléphoner à la préfecture de police de Paris. Au bout de cinq minutes, il avait obtenu la communication.

— Je voudrais, dit Freyberger, avoir quelques renseignements sur M. Gassard, photographe, boulevard Saint-Michel. Je voudrais savoir s'il y habite et y exerce son métier. Sinon, où on pourrait le trouver... Renseignements demandés par la préfecture de police.

— Au bout de dix minutes la sonnette du téléphone retentit de nouveau.

Freyberger mit le récepteur à son oreille :

— Gassard, lui dit une voix, anciennement établi au n° 110 du boulevard Saint-Michel, a vendu son fonds il y a trois ans. Le 10 mars 19... a quitté Paris. On ne sait rien de lui, depuis lors. L'appartement qu'il occupait a été pris par Mme X... une modiste.

— Le hasard est contre nous, déclara Freyberger en racrochant les récepteurs. N'importe; nous avons un nom et un nom est une chose précieuse dans une affaire pareille.

### CHAPITRE XVIII

Le lendemain matin, Freyberger, levé de bonne heure, passa d'abord à la préfecture de police où le directeur n'était pas encore rentré et où on n'avait reçu aucune information nouvelle sur l'affaire Gyde, puis il se rendit chez le marchand d'antiquités du quartier de Soho.

Un petit juif brun ouvrait les volets de la devanture lorsque le détective arriva au magasin d'Antonides. Il était neuf heures.

Le domestique le fit asseoir et alla prévenir son maître. En attendant, le détective examina les curiosités et objets d'art qui encombraient la boutique. Le vieux marchand ne devait pas gagner beaucoup d'argent avec ces bibelots, mais il avait su faire sa fortune par des coups d'audace et de génie.

(Lire la suite au prochain numéro.)

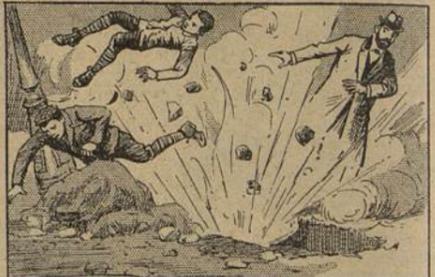


## DE LA POLICE DANS LE NORD

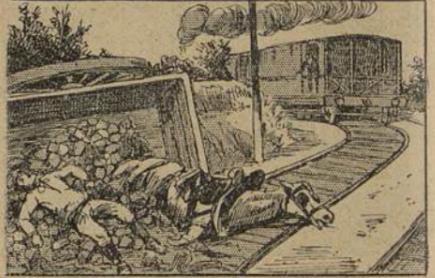
**OCTOGÉNAIRE ÉTRANGLÉE.** — Une rentière de quatre-vingt-un ans recevait ces jours-ci la visite d'un jeune homme. Mais elle refusa de le recevoir. Le jeune homme s'en alla pour recueillir un peu plus tard : escaladant la haie du jardin il enfonça l'huis et se trouva en présence de la vieille rentière.

— Vous m'avez accusé, il y a huit ans, dit-il, d'avoir commis un vol de lapins; je vais me venger.

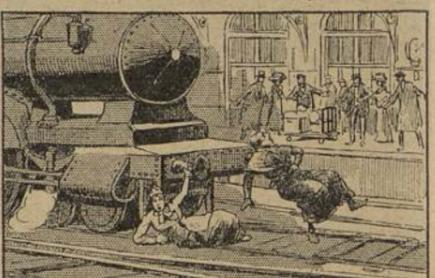
Ce disant, il s'empara d'un tisonnier et en frappa à la tête la rentière, qui tomba comme une masse. Voyant qu'elle respirait encore, il l'étrangla. Son crime accompli, il transporta le corps sur un lit et alors se passa une scène répugnante de sadisme. MONTREUIL-SUR-MER.



**EXPLOSION DE GAZ.** — Dans une rue, des ouvriers avaient creusé une tranchée pour rechercher une fuite de gaz. Pendant leur absence, deux enfants jouaient sur le trottoir, avec des allumettes. Un passant donna un coup sur le bras du plus grand et l'allumette qu'il tenait tomba dans le trou. Une explosion se produisit, et les gamins, jetés sur la chaussée, furent grièvement brûlés. ROUBAIX.



**UN ATTELAGE TAMPONNÉ.** — Par inadvertance, un garde-barrière avait laissé ouvert son passage à niveau. Un tombereau de charbon pénétra ainsi sur la voie. Au même moment arrivait un train que le charretier n'avait pas aperçu. Le tombereau fut renversé, le cheval coupé en deux et le charretier si grièvement blessé que son état est des plus alarmants. LOOS.



**DEUX FEMMES SOUS UN TRAIN.** — Deux femmes, l'une de 81 ans, l'autre de 45 ans, traversaient les voies de la gare de St-Quentin, en descendant du train. Elles passèrent ainsi devant un train qui se mettait en marche. Toutes deux furent renversées et atrocement broyées. ST-QUENTIN.

d'un nommé Harold Chopin, un bâtard d'un cardinal, qu'il racontait.

LE PRÉSIDENT. — Le tribunal vous écoute. Continuez.

L'histoire de la vieille dame est bien simple. Ayant réalisé une petite fortune en tenant un hôtel propice aux amours de passage, elle avait été, une fois devenue rentière, une proie toute désignée à la convoitise des filous et des intrigants. Harold Chopin, escroc de profession, déjà plusieurs fois condamné, s'était présenté chez la veuve Bouillon et avait sollicité son concours financier pour la cultuelle de la rue de la Lune en voie d'installation.

LE PRÉSIDENT. — Veuillez nous dire comment vous êtes entrée en relation avec Harold.

LA VEUVE BOUILLON. — Faut vous dire, mon bon monsieur, que vu mon âge et mes jambes, je ne descends jamais de mon cinquième du boulevard Poissonnière, sauf dans les circonstances comme au jour d'aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT. — Passons... passons... Harold Chopin s'est présenté chez vous?

LA VEUVE BOUILLON. — Oui, pas sous ce nom-là. Il était habillé en prêtre et il m'a dit qu'il s'appelait Trécy... Il a ajouté qu'avec l'autorisation du pape et de M. Briand il avait fondé la cultuelle de la rue de la Lune.

LE PRÉSIDENT. — Et vous l'avez cru?

LA VEUVE BOUILLON. — Faut vous dire, mon bon monsieur, que je n'ai jamais vu le pape que par ouï-dire et que je n'ai jamais vu M. Briand.

vend, ce monsieur Briand. Si c'est du cacao, d'eau d'mélisse, d'eau de chandelle, du charbon, du fromage ou des bretelles, j'en ignore. Tout ce que j'sais, c'est que l'écureuil qui disait s'appeler Trécy a parlé comme un savant de choses où j'ai rien compris du tout et en conséquence de quoi j'ai remis cent francs pour commencer son truc.

LE PRÉSIDENT. — Vous alliez aux offices?

LA VEUVE BOUILLON. — Y'en avait point d'offices. Faut vous dire, mon bon monsieur, que c'était une cultuelle spéciale. Les membres ne devaient pas se connaître; il n'y avait pas de lieu de réunion. Il suffisait de casquer. Monsieur l'abbé passait chez eux trois fois par semaine pour les confesser et on lui donnait vingt francs chaque fois, sur lesquels il y avait dix francs pour le pape et cinq francs pour M. Briand.

LE PRÉSIDENT. — Pendant combien de temps vous êtes-vous confessée à lui?

LA VEUVE BOUILLON. — Deux mois et demi, à soixante francs par semaine.

LE PRÉSIDENT. — Avec les cent francs que vous avez versés pour la fondation de la cultuelle, cela représente sept cents francs. Finalement, vous avez porté plainte. Veuillez nous dire à quelle occasion.

LA VEUVE BOUILLON. — En me confessant M. le curé...

LE PRÉSIDENT. — Qui se faisait appeler Trécy...

LA VEUVE BOUILLON. — M. le curé, comme

vous dites, m'avait tiré les vers du nez sur l'origine de ma fortune. Je lui avais demandé si ce que j'avais gagné dans mon hôtel avec le casuel m'empêcherait d'entrer au Paradis, vu que le casuel des hôteliers n'est pas le même que celui des prêtres. Il m'avait dit qu'il écrirait au Pape à ce sujet et le lendemain il me montrait une lettre de sa Sainteté.

LE PRÉSIDENT. — Vous l'avez lue, cette lettre?

LA VEUVE BOUILLON. — D'un bout à l'autre, que j'peux dire, mon bon monsieur.

LE PRÉSIDENT. — Que disait-elle?

LA VEUVE BOUILLON. — Probablement un tas de belles choses. C'était du latin, ou de l'italien, à moins que ça ne soye de l'auvergnat. Y'avait : « Veuva Bouillona » dans un endroit et puis : « galetta mala acquisa » dans un autre.

LE PRÉSIDENT. — Votre confesseur l'a traduite?

LA VEUVE BOUILLON. — Si on veut. En tout cas, à l'entendre, le Pape me conseillait de mettre mes capitaux dans une banque de la rue Vide-Gousset. Alors, je me suis dit : « Deux avis valent mieux qu'un. Puisque M. Briand est dans l'affaire, j'avais écrit à ce monsieur Briand, ou bien j'irai le voir moi-même avec mes pauvres vieilles jambes de quatre-vingt-dix à la Chandeleur... J'ai cherché l'adresse de M. Briand dans le Bottin. Si vous saviez, mon cher monsieur, combien y'en a à Paris, de gens qui s'appellent Briand!

Y'a z'un tripié! y'a trois coiffeurs, y'a six épiciers; y'a un z'huisier, deux bandagistes, quatorze pharmaciens, un marchand d'escargots en gros, est-ce que c'est les rats. Enfin, ma concierge m'a dit : « Attendez donc, qu'a m'a dit, Briand ça serait-il pas le nouveau roi de France? »

LE PRÉSIDENT. — Le roi de France!

LA VEUVE BOUILLON. — Oui, mon bon monsieur. Comme qui dirait censément le chef du gouvernement... J'ai pas osé y aller, rapport à ma robe, qu'était plus à la mode, surtout le cotillon, vu que y'a une pièce de trente ans et des centimes que je la porte sur mes pauvres vieilles fesses... Et du coup, je suis été raconter ma petite histoire au commissaire de police... Il m'a dit que le curé Trécy, c'était de la frime, qu'y en avait pas plus que de poil sur un œuf...

LE PRÉSIDENT. — Vous maintenez votre plainte?

LA VEUVE BOUILLON. — Ben sûr, mon bon monsieur... D'ailleurs, on m'a indiqué un nouveau curé d'une autre cultuelle... Il s'appelle Largit... Quand je l'aurai, ça me changera d'avec l'autre...

Le président coupe court à cette explication en condamnant Harold Chopin, en raison de son passé, à deux ans de prison, 50 francs d'amende et sept cents francs de restitution à sa victime.

Le Greffier.

# FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne

PAR MICHEL ZÉVACO

LIII

L'ESCARPE (suite.)

« Je pousse une pile, je me mets derrière, et alors j'entends des pas qui courent dans le couloir, puis tout ça dégringole dans le fond, par un autre escalier, comme je l'ai vu après... Bref, je reste derrière ma pile deux heures. Puis voilà un homme qui vient, qui cherche des papiers en sifflant. S'il m'avait vu, son compte était bon!... Mais il ne m'a pas vu... Tant mieux pour lui!... Enfin, il s'en va. Je sors de derrière ma pile, et qu'est-ce que je vois, accrochés derrière la porte? Un chapeau, un veston, un parapluie. J'endors le veston, je mets le chapeau, je prends le parapluie sous mon bras et je file. Je descends, je passe par des couloirs qui n'en finissent plus. Je descends encore, toujours. A chaque instant, je rencontrais des gens. Mais alors je marchais carrément, comme si j'avais bien connu le chemin. Lorsque je me suis retrouvé dehors, j'ai cru que j'allais tomber faible, tant le cœur me battait... voilà!

— Et alors? fit Ségals, voyant que Jean Nib se taisait.

— Alors... alors... il est arrivé qu'il a fallu manger, boire, vivre enfin! Alors, il est arrivé qu'au bout de trois mois passés je ne sais plus comment, un soir, je me suis trouvé sur un banc du boulevard de Belleville, claquant du bec et grelottant de froid. Je finis par m'endormir, et lorsque je me réveille, je vois un homme assis près de moi. Il se met à me parler. Je lui raconte mon affaire. Il m'emmène chez un bistrot, me fait boire et manger, puis il me conduit dans une chambre où je dors. Ce copain-là, c'était un grincheux... c'est lui qui m'a montré... voilà!

Ségals garda quelque temps le silence. Jean Nib, de son côté, s'absorbait dans une sombre rêverie. Tout à coup, le reporter releva la tête, fixa ses yeux sur les yeux de Jean Nib, et prononça :

— Et Barrot?...

— Quoi? fit l'escarpe. Barrot?... quel Barrot?...

— Et le parc?...

— Le parc?... Les Buttes-Chaumont, hein?...

— Et la Loire?...

— Ah! ça, mon camarade, c'est-y que le vin vous a produit encore plus d'effet qu'à moi?...

Ségals étudia la physionomie de l'escarpe. Mais Jean Nib était évidemment sincère.

La triple lueur un instant avivée dans l'esprit surexcité de Jean Nib s'était éteinte déjà. Ségals comprit que l'escarpe ne dirait plus rien parce qu'il n'avait plus rien à dire. Ayant soldé l'addition, il descendit avec Jean Nib qui, une dernière fois, lui assura qu'il se trouverait le lendemain matin à neuf heures au rond-point des Champs-Élysées.

LIV

LE MORT VIVANT

Vers cette époque, le quartier de la rue de Babylone fut intrigué par certains événements qui doivent trouver ici leur place. Des bruits étranges se mirent à circuler. Des personnes notables et dignes de foi prétendirent avoir vu des lumières nocturnes dans l'hôtel d'Anguerrand. Nous citerons notamment le fruitier installé juste en face l'hôtel, c'est-à-dire au rez-de-chaussée de la maison autrefois habitée par Lise et maman Madeleine Frémont. Ce fruitier raconta à diverses autres personnes non moins dignes de foi, telles que les bonnes du quartier, qu'un soir,

ayant jeté par hasard les yeux sur le trottoir opposé, il avait vu un homme s'arrêter devant le grand portail de l'hôtel d'Anguerrand. Cet homme avait paru contrarié d'être vu, et il avait poursuivi son chemin. Mais le fruitier était un malin — un vrai, du moins il le disait, et ses dires étaient confirmés par tout le voisinage qui accordait à ce commerçant des qualités de finesse exceptionnelle. Cet homme, donc, en sa qualité de fin matois s'était dissimulé derrière ses volets à demi clos, et s'était mis à guetter l'inconnu, occupation évidemment très rare à Paris où les espionnages et les bavardages entre voisins n'amènent guère que quelques milliers de querelles par jour, à peine compliquées de quelques centaines de drames. La curiosité de ce commerçant reçut la légitime satisfaction due à cet esprit d'espionnage qui est l'un des ornements de la belle capitale presque au même titre que la garde municipale. Il vit clairement l'inconnu revenir sur ses pas, et s'arrêter de nouveau devant le grand portail de l'hôtel d'Anguerrand. Ici les choses devinrent si étranges que, n'osant pas les raconter nous-même, faute de les avoir contrôlées, nous croyons devoir laisser la parole au fruitier lui-même :

— Il pouvait être onze heures, disait-il, tout en pesant un kilo de beurre avec des poids qui valaient presque deux livres; je ne bougeais pas, et vous pouvez croire, mesdames, que je n'avais pas mes yeux dans mes poches. Qu'est-ce que je vois? Le particulier qui vient s'arrêter et qui reluque autour de lui. Je ne bouge pas. Il ne bouge pas. Je ne le perds pas de vue. Et puis, crac, tout à coup, plus rien! Disparu, subtilisé, évanoui! Pas plus de particulier que sur ma main! J'en suis resté baba.

Un certain frémissement qui parcourut le cercle des bonnes apprit au narrateur qu'il venait de produire une vive impression.

— Et avec le beurre, mademoiselle Mélanie? Un kilo de sucre, bon!... Qu'est-ce que je fais, alors? Je ne fais ni une ni deux. Je prends mon revolver, je sors et je vais voir (le fruitier mentait effrontément, comme nous l'avons vu; il avait simplement, en toute hâte, bouclé ses volets et avait été se coucher dans l'arrière-boutique). J'arrive devant le portail, croyant que l'homme s'était dissimulé dans de mauvaises intentions. Bah! Personne, je vous dis! Le client avait disparu! Par où? Comment?...

— Dans l'hôtel, pardine!...

— On voit bien que vous êtes nouvelle dans le quartier! fit le commerçant en haussant les épaules de pitié. (Et, à ce singulier reproche, la malencontreuse interrompue rougit comme si réellement c'eût été une faute que d'être nouvelle dans le quartier.) Si vous connaissez comme nous les habitudes de la rue, vous sauriez que depuis le départ de M. le baron, l'hôtel est inhabité, la porte solidement verrouillée, je vous prie de le croire. Non, le particulier n'est pas entré dans l'hôtel, du moins pas d'une façon naturelle. Je vous dis, moi, que j'ai toujours soupçonné cet hôtel d'être visité par des gens qui ne sont ni chair ni os. Chacun sait que je ne suis pas superstitieux, mais il y a tout de même des choses... enfin, pourquoi l'hôtel est-il resté si longtemps désert depuis la défunte baronne? Pourquoi, après avoir dépensé tant d'argent pour le réparer, le jeune baron a-t-il disparu tout à coup comme s'il y avait la peste dans cette maison? Qui dit qu'il ne s'est pas trouvé nez à nez avec un particulier du genre de celui que j'ai vu, de mes yeux vu, et qui s'est escamoté lui-même, ni plus ni moins que chez Robert Houdin.

Tel était l'événement fantastique raconté par le fruitier, un homme digne de foi, et pas superstitieux.

Plusieurs autres personnes, par la

suite, affirmèrent avoir vu quelquefois des lumières dans cet hôtel inhabité; d'autres certifièrent avoir entendu des bruits; enfin l'hôtel, au su et au vu de tout le quartier, fut une maison hantée.

Ces rumeurs, comme de juste, vinrent aboutir au commissariat de police et frappèrent le commissaire, homme pour le moins aussi malin que le fruitier.

— Maison hantée! songea le magistrat en haussant les épaules. Mon Dieu, que ces gens-là sont bêtes! Repaire de cambrioleurs, oui! Ou peut-être de faux monnayeurs!

Cette idée qu'il allait découvrir des faux monnayeurs s'incrusta dans le cerveau du commissaire.

— Ces pauvres idiots prétendent que c'est l'ombre du feu baron qui revient dans l'hôtel, continua le commissaire *in petto*. Je l'ai connu, le pauvre homme. C'était, ma foi, un galant personnage et qui avait fort grand air, un vrai noble. On a beau dire, ces gens de vieille noblesse vous ont tout de même une autre allure que ces gueux sans particule qui tiennent le haut du pavé... Un bel homme, ce baron d'Anguerrand. Dommage qu'il se soit noyé, là-bas, en Bretagne... je me souviens que lorsque j'organisais le service d'ordre pour les fêtes qu'il donnait, il ne manquait pas de m'envoyer une invitation personnelle... un vrai noble! Et riche!... il n'y a rien de tel que les gens de l'ancien régime, ajouta le commissaire qui se redressa, oubliant d'ailleurs qu'il était fils d'un marchand de bois et qu'il s'appelait Lambourne, sans plus.

Plein de la pensée qu'il allait mettre la main sur une bande de malfaiteurs, le commissaire voulut se rendre compte par lui-même de ce qui se passait dans l'hôtel. Et comme il ne manquait pas de bravoure professionnelle, il s'en vint une nuit se promener rue de Babylone. A sa grande surprise, il constata qu'en effet, une des fenêtres de l'hôtel était éclairée. A travers les fentes des volets, M. Lambourne vit parfaitement de la lumière.

Voilà, songea-t-il, d'audacieux coquins qui ne se donnent même pas la peine de se cacher... Que faire? Si je vais chercher du renfort, mes lascars vont peut-être déménager juste à ce moment... ma foi, j'en cours le risque!

Il s'assura qu'il avait sur lui son écharpe et son revolver, et, avec une prestesse que Zizi eût admirée, il escada le mur, — action blâmable à tous les points de vue. Mais si un commissaire de police s'amusa à suivre rigoureusement les lois et règlements, jamais il ne pourrait pincer un malfaiteur. M. Lambourne savait donc parfaitement que ce qu'il faisait était tout ce qu'il y a de plus extra-légal (1). Cela ne l'empêcha pas de sauter bravement dans la cour intérieure. Une fois là, il fut embarrassé. A tout hasard, il monta le perron, et, avec une joie mêlée de stupeur, s'aperçut que la porte n'était pas fermée.

— Au fait, songea-t-il, ils se croient en sûreté derrière le grand portail... Le commissaire monta donc l'escalier intérieur, dont les tapis amortirent le bruit de ses pas.

Il parvint ainsi à un couloir dans lequel il s'orienta du mieux qu'il put. Et tout à coup, dans les ténèbres, il perçut le rayon de faible lumière qui se glissait sous une porte.

M. Lambourne eut comme un frisson, et la forte envie lui vint de se retirer aussi doucement qu'il était venu.

En effet, parvenu si près des malfaiteurs, la conscience lui vint du danger qu'il courait, et il s'accusa d'imprudence. Mais le silence extraordinaire qui régnait dans l'hôtel surexcita sa curiosité.

— Voyons toujours, se dit-il. S'ils ne

(1) Anecdote authentique.

sont que deux, par exemple, je m'en charge. S'ils sont plusieurs, j'irai chercher du renfort, je fais cerner l'hôtel, et demain, à l'heure légale, je sonne au nom de la loi!...

Ayant dit, M. Lambourne s'approcha de la porte et colla son œil à la serrure.

Il vit un homme qui, assis à une table, écrivait. L'homme lui tournait le dos. Il avait l'air parfaitement paisible :

— C'est un peu fort, songea le commissaire. Ne dirait-on pas que le gaillard est chez lui?... Il écrit!... Ses mémoires, peut-être... quel toupel! Attends un peu, mon lascar!

M. Lambourne, rapidement, se ceignit de son écharpe, saisit son revolver et mit la main sur le bouton de la porte... la porte s'ouvrit!... le commissaire entra en disant :

— Que faites-vous là, vous!...

L'homme se retourna vivement et se leva...

Alors, M. Lambourne devint très pâle et se sentit trembler sur ses jambes. Il recula jusqu'au mur auquel il s'adossa, les cheveux hérissés, les yeux exorbités, enfin, avec tous les signes d'une terreur intense...

— Pardon, monsieur le commissaire, dit l'homme d'une voix grave, sans colère et presque sans étonnement, c'est à moi de vous demander ce que vous faites ici...

— Je rêve, balbutia M. Lambourne dont les dents claquaient. J'ai le cauchemar... ou bien... je suis fou...

L'homme le regarda quelques instants avec une sorte de tristesse, puis reprit :

— Remettez-vous, monsieur le commissaire. Vous avez surpris, cette nuit, un secret que tôt ou tard vous auriez fini par apprendre. Je ne vous en veux pas. Mais puisque vous tenez mon secret, il est nécessaire que nous causions quelques minutes. Veuillez vous asseoir...

— Monsieur le baron! bégaya le commissaire.

— Oui! fit l'homme avec un geste d'impatience. Quelle que soit votre surprise, vous êtes un homme de trop de sens pour vous abandonner plus longtemps à la panique superstitieuse que je vois sur votre visage...

— Ainsi, c'est bien vous!... Vous en chair et en os!... Excusez-moi, monsieur le baron... mais dans ce qui m'arrive il y a de quoi détraquer une cervelle, vous savez!...

Et M. Lambourne se mit à rire nerveusement en répétant :

— Celle-là est raide, par exemple!... C'est bien vous!... vous!... le baron d'Anguerrand mort et enterré!...

— Tenez, fit Hubert d'Anguerrand, buvez un peu de ce vieux cognac... cela vous remettra... (M. Lambourne but le verre qui lui était tendu, et s'assit alors.) Eh bien, oui, c'est moi... le baron d'Anguerrand.

— Vous n'êtes donc pas mort! s'écria naïvement le commissaire.

Et de nouveau il ressentit un accès de terreur folle lorsqu'il entendit le baron lui répondre paisiblement :

— Pardon, ne confondons pas, mon cher monsieur. Je suis bien le baron d'Anguerrand. Mais quant à dire que je ne suis pas mort, c'est une autre affaire!

— Comment!... râla l'infortuné commissaire.

— Je suis mort, et bien mort, reprit tristement Hubert. Si vous en doutez, vous n'avez qu'à aller consulter les registres de l'état civil...

Et comme M. Lambourne gardait un silence hébété, Hubert d'Anguerrand continua :

— Maintenant, monsieur le commissaire, je ne vous demanderai pas, je ne serai pas assez cruel pour vous demander comment vous osez, ceint de votre écharpe, envahir un domicile privé, en pleine nuit, sans aucune sommation d'ouvrir. Je ne vous demanderai pas davantage si vous êtes entré par escadade ou par effraction. Il y a là une série d'abus de pouvoir qui pourraient vous coûter cher. Songez au parti que les journaux ne manqueraient pas de tirer d'une pareille aventure. C'est la révocation de votre chef qui serait demandée. Et comme l'honorable préfet de police sacrifierait sans hésiter dix mille Lambourne à ses intérêts, je vois qu'un seul Lambourne pèserait peu dans la balance...

\* Voir l'ŒIL de la Police n° 44 à 95.

Toute terreur superstitieuse, dans l'esprit du commissaire, s'évanouit devant une terreur plus positive.

Il ne put se dissimuler que sa situation ne tenait qu'à un fil et il essaya de balbutier quelques mots d'excuse.

— Rassurez-vous, monsieur le commissaire, reprit alors Hubert. Je vous promets la discrétion, mais en revanche, je vous demande la vôtre.

— La discrétion est une des vertus théologiques de mon état, dit en souriant le commissaire. Je ne suis pas entré dans l'hôtel. Je ne vous ai pas vu. Mais, monsieur le baron, voulez-vous me permettre de vous demander pourquoi tout ce mystère?

— Parce que je veux continuer à être mort, dit Hubert.

— Comment! Mais vous n'allez donc pas introduire une instance tendant à vous rendre votre personnalité civile?

— Plus tard, dans six mois ou dans un an. Pour le moment, il est nécessaire que je passe pour mort, puisque mort je suis aux yeux du monde et de la loi. Cela vous étonne? C'est bien simple... Lorsque l'accident m'est arrivé...

— L'accident? interrompit le commissaire.

— Sans doute. Vous ignorez donc comment je suis mort?... fit Hubert avec un livide sourire.

M. Lambourne vit ce sourire, et il frissonna.

— Je suis mort, continua Hubert, en tombant du haut d'un balcon de mon château de Prospoder...

— Oui, les journaux ont raconté la chose; mais ils ajoutaient aussi que malgré d'actives recherches, on n'avait pu vous retrouver... la mer avait gardé sa proie.

— La vérité est moins tragique... heureusement pour moi. Lorsque je tombai, lorsque je me sentis entraîné au fond de l'océan, je ne perdis pas courage. Je luttais de toute mon énergie, et j'étais si près de la côte que j'eusse repris pied presque aussitôt si la marée descendante ne m'eût repoussé au large. Pendant deux heures, deux mortelles heures, je continuai à nager, mais je voyais les rochers s'éloigner de moi de plus en plus. Je compris que j'allais mourir. Alors, notez cela, je fus envahi par une terreur insensée. Vraiment, je me sentis devenir fou. Bientôt, à bout de force, je me laissai couler. A ce moment, il me sembla que j'entendais comme un cri puis qu'on me saisissait par les cheveux, qu'on me hissait quelque part... Lorsque je revins à moi, je me vis dans une pauvre cabane; j'avais été sauvé par des pêcheurs de l'île d'Ouesant...

— Mais vous vous êtes empressé alors de regagner la terre ferme?...

— Je l'eusse fait sans doute. Malheureusement, pendant plus de six mois, je vécus dans une sorte de prostration due à la terreur que j'avais éprouvée. Je ne vais pas jusqu'à dire que j'étais fou. En tout cas, la mémoire était atrophiée; ce n'est que peu à peu que je repris possession de toutes mes facultés... Enfin, ce ne fut guère que huit mois après l'événement que je revins à Paris. Et alors, monsieur le commissaire, une étrange idée me passa par la tête: je voulus savoir ce que, moi mort, officiellement mort, mon fils devenait...

— Tiens! mais c'est curieux, cela! Assister du fond de sa tombe à la vie de ceux qui vous sont chers...

— Les protéger au besoin!...

— Oui, oui, je comprends! fit le commissaire.

— Ajoutez à cela la nécessité de préparer mon fils à me revoir vivant, car la joie pourrait le tuer. Je connais Gérard...

— Un charmant jeune homme et qui vous fera honneur.

— Oui, mais trop sensible. S'il apprendrait tout à coup que son père n'est pas mort! Ce serait terrible, voyez-vous.

— Certes! Aussi, monsieur le baron, vous pouvez compter sur ma discrétion absolue.

— J'y compte. Vous devez comprendre, monsieur le commissaire, qu'un mot, un seul mot suffirait pour amener une catastrophe. Aussi, pas même à Mme Lambourne, ne dites rien.

— Comment donc! surtout à ma femme! s'écria le commissaire avec conviction. Je sais trop avec quelle ra-

pidité un mot peut courir les rues. Ah! la rumeur publique, monsieur le baron! Si vous saviez que de malheurs elle a déjà occasionnés!

Le commissaire se leva, renouvela au baron d'Anguerrand ses excuses, l'assura à nouveau de sa discrétion et se retira. Hubert l'accompagna jusqu'au grand portail qu'il lui ouvrit. Puis il remonta dans la pièce où M. Lambourne l'avait trouvé. Il était paisible comme vraiment les morts peuvent être paisibles. L'étrange incident qui venait de se produire ne le troublait pas. Il se remit à écrire comme si rien ne se fût passé. Ce n'est pas qu'il eût absolument confiance dans la discrétion de M. Lambourne. Mais peut-être lui était-il indifférent qu'on apprit qu'il était encore vivant...

Quant au commissaire, il était parti

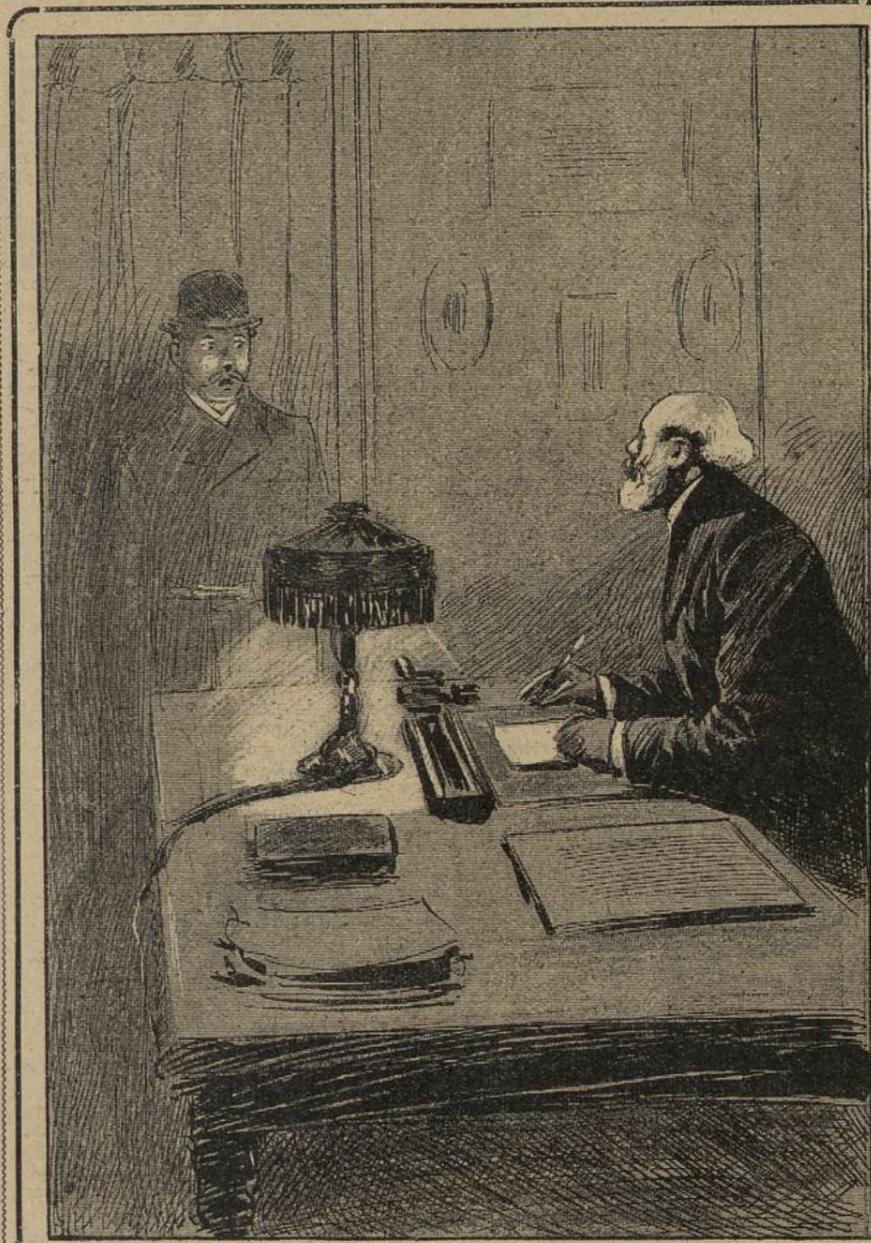
le plus rigoureux, leur raconta que l'hôtel d'Anguerrand était habité par un mort... un mort-vivant!

Trois jours plus tard, ce mort-vivant était transformé en un revenant.

Bientôt, la rumeur publique prit corps, et il fut avéré que l'hôtel d'Anguerrand était hanté. Il fut officiel qu'un revenant habitait l'hôtel, que le commissaire de police avait voulu en avoir le cœur net, et l'avait vu de ses yeux, et lui avait même parlé.

Le fruitier triompha et, dès lors, passa pour un grand homme dans le quartier.

De ces rumeurs, il résulta que ce coin de la rue de Babylone fut plus désert que jamais: le soir, à partir d'une certaine heure, aucun de ceux qui savaient l'effrayante vérité ne se fût hasardé à frôler le grand portail.



○ FLEURS DE PARIS. — L'homme se retourna vivement. Alors le commissaire ○  
○ ○ ○ devint très pâle et se sentit trembler sur ses jambes. ○ ○ ○ ○

bouleversé par cette rencontre extraordinaire.

— Quelle histoire! songeait-il. Certes, je tiendrai parole à ce gentilhomme. Il veut être mort... Après tout, c'est son droit, et je ne vois pas trop quel texte de loi pourrait l'obliger à se déclarer vivant... Je me tairai donc... cependant...

Ce cependant était déjà un aveu de faiblesse: M. Lambourne ne savait que trop avec quelle merveilleuse habileté Mme Lambourne lui arrachait ses secrets. Une des grandes jouissances de cette dame était en effet de savoir ce que les autres ne savaient pas. Sa joie la plus précieuse était de raconter...

En effet, dès le lendemain, sous le sceau du secret, le commissaire raconta à sa femme son équipée de la nuit.

Le soir même, comme deux ou trois dames venaient prendre le thé chez Mme Lambourne, la femme du commissaire, toujours sous le sceau du secret

Plus que jamais, le sombre et triste hôtel fut enveloppé d'une atmosphère de deuil, de mystère et d'effroi.

Mais revenons à Hubert d'Anguerrand. Il écrivait, avons-nous dit, assis à une table sur laquelle se trouvaient diverses liasses de papiers. Ce qu'il écrivait à ce moment, c'était une lettre. Quand il l'eut terminée et relue, il la cacheta à la cire. Sur l'enveloppe il traça ces mots:

*Ceci est pour Jeanne Mareil.*

Alors il se mit à écrire une autre lettre que nous reproduisons telle que nous avons pu la copier:

« Mon cher maître,

« Veuillez trouver sous ce pli une missive cachetée de mon sceau adressée à Jeanne Mareil. Je sais que cette personne, que j'ai crue morte, vit à Paris, ou du moins y vivait encore il y a peu de jours. Si j'ai le bonheur de la retrouver, ce que

« plaise au Dieu de miséricorde et de pardon, je lui expliquerai moi-même le contenu de ladite missive ci-jointe. Mais si par accident, mort violente ou naturelle, je meurs avant de l'avoir revue, mon désir suprême est que vous fassiez d'actives recherches et démarches pour vous mettre en communication avec cette personne, à cette fin de lui remettre la missive ci-jointe. Là ne devra pas se borner votre rôle à l'égard de cette personne: j'indique dans mon testament que je supplie mon fils Edmond et ma fille Valentine de céder chacun une somme de cinq cent mille francs pour constituer un million à ladite Jeanne Mareil. Si mes enfants se retrouvent, j'ai le ferme espoir qu'ils respecteront ma volonté. S'ils ne se retrouvent pas, je constitue moi-même ce legs, que vous trouverez étiqueté à part dans mes papiers. Ce legs devra être délivré à ladite Jeanne Mareil un an après ma mort. Si mes enfants se retrouvaient dans l'intervalle de cette année et qu'ils s'opposent à l'exécution de ma volonté en ce qui concerne Jeanne Mareil, vous vendriez alors mon château de Prospoder, qui m'appartient en toute propriété personnelle et dont la valeur atteint à peu près cette somme. Cette vente au profit de Jeanne Mareil. A charge pour elle de constituer une dot de quatre cent mille francs en faveur de la demoiselle Lise Frémont, enfant trouvée, inscrite sur les registres des Ponts-de-Cé, sous le nom de Lise. »

Hubert data et signa cette lettre destinée à son notaire et la plaça dans une enveloppe où il glissa le pli cacheté à l'adresse de Jeanne Mareil.

Quant à la lettre même destinée à celle qui s'appelait maintenant La Veuve, elle nous a également été communiquée, et comme il est nécessaire que nos lecteurs en prennent connaissance, nous la recopions ici.

La voici:

« Je vous ai vue, Jeanne. Quelques secondes à peine, vous m'êtes apparue l'autre soir, dans ce taudis où j'ai été séquestré. Tout de suite, je vous ai reconnue, comme vous, vous m'avez reconnu. Que faites-vous? Quelle existence est la vôtre? Je l'ignore. Mais dans vos regards, dans vos paroles, dans votre éclat de rire, j'ai reconnu la haine. Après tant d'années, vous n'avez pas pardonné. C'est votre droit, et je ne m'en plains pas.

« Jeanne!...

« Voici l'heure où vous allez enfin pardonner... peut-être. J'espère, je crois que l'apaisement va se faire en vous. Je ne vous parlerai donc ni de moi, ni de ce que j'ai souffert, ni de cet amour dont le souvenir seul fait encore trembler la main qui vous écrit. Ce n'est pas pour moi, pour libérer mon esprit de l'obsession du remords que je vous écris. C'est seulement pour libérer votre esprit à vous. C'est pour vous donner une joie après tout le mal que je vous ai fait. Si vous êtes la Jeanne que j'ai connue, si vous avez l'âme que votre attitude passée suppose, la joie que je vous apporte est au-dessus de tous vos malheurs.

« Jeanne, votre fille est vivante. Je l'ai vue. Je lui ai parlé.

« Cette fille, vous devez la croire morte, puisque vous ne l'avez jamais revue depuis le jour où vous avez fui Segré après m'avoir si terriblement frappé. Peut-être, ce jour-là, votre vengeance dépassa-t-elle les droits de votre douleur.

« Demandez-vous, Jeanne, si vous n'avez pas été punie à votre tour par la perte de votre enfant. Demandez-vous si vous ne devez pas oublier mon crime, puisque c'est moi, moi! et non un autre, moi qui vous rends votre enfant!

« Je suis sûr que vous l'avez pleurée, que vous la pleurez encore. Je suis sûr que vous donneriez votre vie pour savoir qu'elle vit et que loin de vous elle n'a pas souffert!

« Eh bien! C'est tout cela que je viens vous dire, moi, Hubert d'Anguerrand!

(Lire la suite au prochain numéro.)

# FIÈRE DE SON CRIME

Grand Roman dramatique\*

PAR JULES MARY

## TROISIÈME PARTIE

### LES HUMBLÉS

#### VI (suite.)

Sur une question de son frère, Mme Barabas avait répondu que son mari continuait tous les soirs à faire partie de l'orchestre de l'Elysée-Montmartre.

— C'est là que nous irons le trouver, dit l'agent à Valentin.

Le soir, en effet, de bonne heure, ils entraient dans le bal. Ils étaient les premiers.

Les musiciens eux-mêmes n'étaient pas arrivés.

Ils attendirent.

Au bout d'un quart d'heure, Barabas parut.

Il n'aperçut pas Valentin et Victor Leroy qui s'étaient assis auprès de la balustrade devant la salle de bal et s'étaient fait servir des consommations.

— Voilà notre homme! murmura Leroy en poussant Valentin du coude.

Valentin et Leroy le suivirent des yeux, machinalement.

Barabas portait à la main sa boîte à piston qu'il rapportait toujours avec lui, à la maison, et qui contenait les papiers de Lafistole.

Il alla poser cette boîte sur l'estrade, à côté de sa chaise et de son pupitre, redescendit et se dirigea vers le café du bal; il en revint aussitôt, ayant son piston qu'il alla coucher sur sa chaise.

Puis il se croisa les bras et attendit. Le manège n'avait pas échappé à l'œil attentif de Leroy.

— Tiens! murmura-t-il, qu'est-ce que cela veut dire?

Le bal était commencé. La boîte à piston ne quittait pas les jambes de Barabas.

On eût dit qu'il y avait enfermé un trésor.

Et c'est ce que pensait l'agent.

— Un trésor! Eh! parbleu, les papiers! Je suis persuadé que les papiers sont dans la boîte.

Il se rappelait, en effet, que dans les perquisitions faites rue des Acacias, on avait négligé d'y regarder. A quoi bon? L'instrument n'en tenait-il pas toute la place?

Le bal fut interrompu pendant un quart d'heure, vers le milieu de la soirée, pour donner aux musiciens le temps de prendre un peu de repos.

— Je vais aller l'inviter, dit Leroy. Vous verrez, c'est un brave homme.

Mais l'agent comptait sans l'obstination du vieux.

Jamais il ne voulut quitter l'autre!

En vain Leroy insista-t-il. Il refusa.

— Après le bal, dit-il, nous boirons un verre ensemble, si vous êtes encore là.

Il fallut bien que Leroy en passât par cette fantaisie.

— Ce n'est pas drôle de rester trois ou quatre heures à regarder sauter dans une pareille chaleur... mais c'est utile... Je suis certain que les papiers sont avec lui... Patientez un peu... Tout à l'heure, vous en aurez la preuve.

Le dernier quadrille dansé, la polka finale achevée, le bal se vida peu à peu, déservant ses clients sur le boulevard où une petite pluie fine commençait à tomber.

— Attention! dit Leroy.

Les musiciens de l'orchestre descendaient, se pressant, heureux d'être quittes de cette corvée.

Barabas prit ses deux boîtes et s'en alla vers le café.

Victor Leroy ne perdit pas un de ses mouvements.

Barabas remit une de ses boîtes à un garçon et garda l'autre; et celle-ci, à sa couleur passée, au cuir rongé par les années, Leroy n'eut pas de peine à la reconnaître pour celle que le vieux avait

tenue pendant toute la soirée entre ses jambes.

— J'étais bien sûr de ne pas me tromper... se dit l'agent.

Et il se frotta joyeusement les mains.

Maintenant, comme il l'avait expliqué à Séverac, trois moyens s'offraient à lui de conquérir ce dossier :

— Et j'ai gagné une soif dans cette chaleur!...

— C'est comme moi... Pendant quatre heures, je pousse dans mon instrument, et pas un bock.

— Je l'en paie un au café voisin sur le boulevard.

— Ce n'est pas de refus. Je n'ai pas

Quelques couples, seulement, jeunes gens et filles, sortant du bal et qui soupaient.

— Des bocks, d'abord, fit Victor, parce que nous mourons de soif. Ensuite nous verrons par quoi on continuera...

— Oh! oh! tu fais sauter tes économies! dit Barabas avec un gros rire.

Et il tapa sur le ventre de son beau-frère.

Ils vidèrent leurs bocks.

— Dis donc, vieux, débarrasse-toi de ta boîte à piston, fit Leroy d'une voix indifférente.

— Oh! elle ne m'embarrasse pas; j'ai tant l'habitude qu'elle ne me quitte pas.

— Tu ne vas pas la garder à ton bras, je suppose? Range-la dans un coin.

— Si ça ne te fait rien, je vais la mettre sous la table.

— Où tu voudras.

Leroy remarqua que, sous la table, Barabas avait posé le pied sur la boîte.

De cette façon, personne ne pouvait y toucher sans qu'il s'en aperçut.

— J'ai faim, moi! dit tout à coup l'agent. Et vous, monsieur Valentin!

— Mon Dieu, je vous avouerai, fit Valentin, que Leroy avait averti d'un coup de genou, que, n'ayant pas l'habitude de me trouver hors de mon lit à pareille heure, je mangerais bien quelque chose... En province, on se lève tôt, mais on se couche de bonne heure.

— Ah! monsieur, vous habitez la province? dit poliment Barabas.

— Orléans!

Barabas tressaillit.

Un second coup de genou prévint Valentin qu'il venait de commettre une imprudence.

— Aimez-vous les huîtres, monsieur Valentin?

— Mais oui, beaucoup.

— Moi aussi. Quant à toi, Barabas, je sais que, dans le temps, tu en raffolais.

— Je n'ai pas changé.

— Eh bien! je régale de trois douzaines. Je suis en fonds.

Il appela un des garçons qui baillait, le dos appuyé contre le comptoir, les yeux vagues, les jambes fléchissantes sous la fatigue énorme d'une longue journée passée debout.

— Garçon!

— Monsieur!

— Trois douzaines de marennes, bien fraîches, et du vin blanc.

— Quel vin désire monsieur?

— Du chablis, du sauterne, du grave?... qu'est-ce que tu aimes, vieux?

Barabas, dont les yeux s'allumaient à l'idée de ce festin, passa la langue sur ses lèvres.

— Oh! moi, dit-il, il y a si longtemps que je n'ai bu que de l'eau.

— Eh bien, du sauterne... hein?

— Va pour le sauterne.

— Mais du vieux, garçon, du vieux... Et du gros poivre, du beurre frais... et des citrons.

— Tu as donc gagné le gros lot, Victor?

— Non, mais j'ai touché quelques mandats d'arrêt... Ça me fait, en plus de mes appointements, un petit boni d'une cinquantaine de francs...

Les huîtres arrivèrent.

Elles n'étaient qu'un prétexte pour boire.

Valentin l'avait compris. Et s'il avait conservé des doutes, ceux-ci se fussent vite dissipés devant la façon tout hospitalière dont Leroy versait, dans le verre du pauvre Barabas, des rasades de sauterne.

Barabas, sans défiance, buvait sec.

Le vin était bon.

— Mais tu verses, tu verses! disait-il parfois.

— Une cure... une cure au sauterne! comme dit un de mes amis du service de la salubrité.

Deux bouteilles avaient été vidées en un clin d'œil.

Les huîtres avaient disparu.

— C'est curieux comme ça m'a ouvert l'appétit! dit Leroy.



○ ○ FLEURS DE PARIS. — Le soir même, la femme du commissaire ○ ○  
○ ○ raconta que l'hôtel était habité par un mort-vivant!... ○ ○ ○ ○

La force, la ruse, la persuasion. La force contre ce vieillard inoffensif, doux et sympathique dans son obstination même, il ne voulait pas l'employer, cela lui répugnait.

La ruse il l'emploierait si la persuasion ne lui réussissait pas.

Barabas passait devant lui, le dos voûté, d'un pas fatigué.

— Eh! beau-frère...

— Tiens! Victor... Je t'avais oublié!

Ils se serrèrent de nouveau les mains.

Et le vieux, riant :

— Tu fais la fête, cette nuit?

— Non.

— Alors, quoi? Tu es venu ici en surveillance?

— Oui.

— Et tu as trouvé?

— Bredouille, mon pauvre Barabas... Ah! les coquins deviennent aussi rusés que les honnêtes gens, ma parole...

— Ah! ah! dit en riant Barabas qui semblait de bonne humeur.

tous les soirs l'aubaine d'une invitation pareille.

Et comme il voyait que Valentin, silencieux, les suivait, il regarda Leroy d'un air interrogateur.

Alors, Leroy fit les présentations :

— M. Valentin...

Il ne voulut pas dire son nom de Séverac.

Et il glissa à l'oreille de Valentin, un peu surpris :

— Ça l'effrayerait... Ça le mettrait sur ses gardes... Plus tard!

Valentin acquiesça d'un signe de tête.

Ils avaient franchi le contrôle, descendu les marches et se trouvaient sur le boulevard.

La pluie continuait à tomber.

— Entrons! dit Leroy.

Et ils pénétrèrent dans un café où ils choisirent une table dans une encoignure, séparée du reste de la salle et où l'on pouvait causer en liberté.

Du reste, les consommateurs se faisaient rares.

\* Voir l'Œil de la Police n° 67 à 95.

— Moi aussi ! fit naïvement Barabas. Leroy arrêta le garçon au passage.

— Un poulet froid, du jambon fumé et après cela, un bon roquefort... Vous savez, nous n'avons plus de vin.

Ce fut ainsi pendant une demi-heure. Condamné à la sobriété par son dénuement même, le brave Barabas n'avait pas été longtemps sans ressentir sur son cerveau les influences du Sauterne.

Un peu de rouge montait à ses pommettes. Ses yeux brillaient ; il riait sans motif en regardant alternativement Valentin, puis son beau-frère.

Et d'une voix un peu pâteuse, il disait à chaque instant :

— Quelle noce ! quelle noce !

Il y eut encore une bouteille de vidée. Après quoi, Barabas fut compètement gris.

La fatigue et la chaleur du bal, le Sauterne avalé en de trop copieuses libations, avaient eu raison de lui.

Victor l'examinait du coin de l'œil. Et de temps en temps, sous la table, il pressait le genou de Valentin pour lui dire :

— Ça va ! ça va !

Il avait essayé, d'un mouvement lent de son pied, d'attirer à lui la boîte à piston. Mais Barabas n'avait pas bougé.

L'instinct résistait encore chez le vieux, alors que la raison, depuis longtemps, avait démenagé !...

— Attendez ! murmura l'agent. En souriant toujours Barabas venait de pencher la tête sur sa poitrine, les yeux clignotants...

Il essaya de résister, se raidit contre le sommeil, répéta machinalement :

— Quelle noce ! quelle noce ! Il y a au moins vingt ans que je n'avais tant bu ni si bien mangé !

Et ce fut tout.

Il s'endormit d'un sommeil profond, le sourire sur les lèvres.

— Le pauvre homme ! dit Valentin. D'un coup de pied, Leroy attira la boîte à piston.

La jambe de Barabas retomba et fit perdre l'équilibre au corps, dont le buste flotta une seconde sur le canapé rouge du café, puis s'écrouta doucement.

Le garçon s'approcha.

— Il est complètement paf, le piston ! dit-il.

— Oh ! nous le reconduirons à son domicile. Donnez-nous l'addition.

Ce fut Valentin qui régla, pendant que, sur le boulevard, Victor essayait d'arrêter une voiture.

Un fiacre à quatre places passa.

Il le hêla.

Cinq minutes après, Barabas y dormait.

Au café, Leroy, d'un coup de couteau, avait fait sauter la serrure de la boîte.

Il souleva le couvercle.

Il ne s'était pas trompé, et il montra à Valentin les papiers.

— Voilà le pot-aux-roses ! dit-il. Prenez et faites-en ce que vous voulez ; vengez votre pauvre père ou sauvez la famille d'Hautefort. Vous êtes le maître, le seul maître.

Valentin secoua la tête.

— Merci, dit-il, de m'avoir mis entre les mains une arme aussi terrible. Mais j'ai pitié de ce brave homme. Laissez-moi faire. Je veux que lui-même me donne ces papiers.

— Comme il vous plaira.

Ils montèrent dans le fiacre auprès de Barabas endormi.

La rue des Acacias n'était pas loin. Ils y furent bientôt arrivés.

— Nous n'allons pas le transporter chez lui sur nos épaules, je suppose, dit Leroy en riant.

Et il secoua Barabas avec vigueur.

Celui-ci se réveilla difficilement. La montée fut longue. Enfin, le pauvre vieux fut mis à sa porte.

Leroy plaça auprès de lui son piston. Et il sonna violemment.

— Mon Dieu ! qu'est-ce qu'il y a ? fit la vieille en reconnaissant son frère.

— C'est Barabas... Il est un peu éméché. Couche-le...

Ils dégringolèrent l'escalier sans plus faire attention aux exclamations de Mme Barabas.

— Demain, de bonne heure, soyez auprès de lui, dit Leroy. Vous n'avez plus besoin de moi...

Valentin serra silencieusement la main de l'agent de police.

Ils se séparèrent.

Le lendemain matin, Valentin sonnait chez Barabas.

— Barabas doit être réveillé et son ivresse est dissipée, c'est probable... se disait le jeune homme.

A la mère Barabas, Valentin expliqua qu'il avait accompagné le musicien la veille et qu'il avait aidé Victor à le transporter jusqu'à son sixième étage.

Sa visite n'avait pas d'autre but que de prendre des nouvelles du vieux.

— Vous êtes bien aimable, monsieur, dit la femme. Entrez donc... Barabas est levé... Ne faites pas attention au désordre de l'appartement... J'achève le ménage...

Valentin entra.

En entendant parler, Barabas était sorti de la chambre à coucher.

Il ne reconnut pas Valentin tout de suite.

Il avait la tête bien lourde, ce matin-là, le pauvre homme — une barre de fer dans le front.

Il considérait Valentin avec curiosité.

— Ah ! dit-il, je vous reconnais. Vous étiez hier soir avec Leroy.

Et, se mettant à rire :

— Quelle noce, hein ? quelle noce !... Asseyez-vous donc !

— Monsieur Barabas, dit le jeune homme, lorsque M. Victor Leroy, votre beau-frère, nous a présentés l'un à l'autre, il a — volontairement — oublié de vous dire mon nom tout entier.

— Ah ! pourquoi ?

— Vous le devinez peut-être lorsque vous saurez que je m'appelle Valentin de Séverac.

Le nom frappa Barabas, mais, dans son cerveau appesanti par la soirée de la veille, la mémoire ne revenait pas.

— Séverac ! Séverac ! disait-il. Je connais ce nom-là. Attendez donc... Je me souviens... Est-ce qu'il n'y a pas eu un Séverac compromis dans le meurtre de ce pauvre Lafistole ?

— Oui.

— Vous êtes son parent ?

— Je suis son fils.

— Ah !

Et Barabas, surpris, eut un soubresaut.

En même temps son regard allait chercher, sur le marbre de la commode, à sa place habituelle, la boîte à piston.

La boîte se trouvait là.

Mais les papiers ? Les renfermait-elle toujours ?

Et il essaya de se rappeler tous les incidents de la soirée ; la rencontre de Leroy au bal, l'insistance de l'agent à le faire boire, sa générosité, ces huîtres, ce Sauterne... et puis plus rien !...

Comment avait fini la soirée ?

Il avait dormi sans doute.

Et pendant son sommeil, qu'avait-on fait de sa boîte ?

Il eut un frisson dans les épaules.

Il s'approcha de la commode, se pencha, regarda la serrure, fut vite convaincu qu'on l'avait forcée.

Et il essuya une grosse sueur.

— Ce n'est pas bien, murmura-t-il, ce n'est pas bien. On m'a volé... Sûrement les papiers ne sont plus là...

Et il allait l'ouvrir quand Valentin l'arrêta.

— Vos papiers s'y trouvent toujours... voyez...

Barabas s'en assura.

C'était vrai. Il respira. Mais si grosse avait été son émotion qu'il fut obligé de s'asseoir...

— Je vais tout vous dire, monsieur Barabas...

Alors Valentin lui raconta quelle avait été l'intention de Victor Leroy. Oui, on l'avait grisé pour lui arracher les papiers qu'il défendait avec tant d'opiniâtreté et dont Leroy avait deviné la présence dans la boîte.

C'était Leroy, au café, qui, avec son couteau, avait fait sauter la serrure.

Mais au moment où il avait voulu donner les papiers à Valentin, celui-ci les avait refusés.

Il désirait ne les tenir que de Barabas lui-même.

Et il gagna la confiance du vieux en lui disant quels avaient été ses efforts, depuis le jour où son père avait été accusé, pour prouver que Séverac était innocent.

Il lui dit quels avaient été ses désespoirs, de combien de mépris, d'humiliations on avait abreuvé sa vie.

Le père Barabas pleurait.

— Mais enfin, Lafistole ? Qu'était-ce que Lafistole ?

— Un misérable !

— Mais puisqu'on l'a assassiné !...

— Un misérable, monsieur Barabas, qui a voulu se servir du secret renfermé

dans ces papiers pour épouser mademoiselle d'Hautefort...

— Vous savez, fit Barabas avec dignité, — que ce secret, je ne le connais même pas ?... Je n'ai jamais voulu prendre connaissance du dossier...

— Vous êtes un brave cœur, monsieur Barabas, et vous avez gagné toute mon affection.

— Ma foi, fit le vieux, je ne suis pas fâché de vous dire que je vous rends la pareille.

Et, spontanément, le musicien tendit les mains.

Valentin les serra.

Barabas eut une dernière hésitation.

Il regardait la fameuse boîte et paraissait ne pouvoir se décider à faire un pas vers la commode.

Mais tout à coup sa résolution fut prise.

Il saisit le dossier Bastien, le donna à Valentin.

— Tenez ! dit-il, prenez-le et faites-en ce que vous voulez... J'ai confiance en vous.

Et, se promenant à grands pas dans la chambre :

— J'en ai assez, après tout, moi, d'en être le dépositaire. Il m'en est arrivé des malheurs !... Des querelles avec la mère Barabas !... Des querelles avec Leroy !... Des perquisitions !... Des interrogatoires chez le préfet de police !... Quinze jours de Dépôt !... La perte de mon emploi chez M<sup>e</sup> Chavart !... Oui, j'en ai assez !... Je ne vis plus, moi, depuis longtemps...

— Merci, dit Valentin, très impressionné de sentir contre sa poitrine les papiers redoutables qui avaient causé la mort de son père... et sur lesquels reposait l'honneur de la famille d'Hautefort...

## VII

Le soir même, Valentin était de retour à Orléans.

Il s'enferma chez lui.

Que pouvait-il faire ?

Demanderait-il justice ? Justice jusqu'au bout !

Ou laisserait-il, par son silence, son père à jamais déshonoré ?

Il était cruellement combattu par ces deux alternatives, car il avait beaucoup aimé Séverac, il adorait Bérengère, et il reposait avec épouvante l'idée de jeter son nom à la honte publique, au scandale du monde.

Journées bien longues que celles-là, passées dans un désespoir profond, avec cette idée fixe.

Journées pendant lesquelles il sentait sa raison s'en aller ; il ne savait plus que penser.

— Non, non, se disait-il, jamais je ne trouverai en moi le courage nécessaire à une pareille accusation... Mon père me pardonnera... Hélas ! mon pauvre père !

A l'hôtel de la rue du Châtelet régnait toujours la consternation.

La vie s'y écoulait au milieu d'intolérables angoisses.

Peu de choses, pourtant, y semblaient changées, en apparence.

Daniel sortait tous les jours, comme il faisait autrefois, pour se rendre au parquet.

Là, il s'enfermait, quand il n'avait pas d'enquête à poursuivre, ressassant son infortune et se disant, lui aussi, que la folie mettrait un terme heureux à tant de souffrances.

Il rentrait à l'hôtel le plus tard possible, dinait silencieusement et on ne le revoyait plus.

Clotilde et Bérengère, aussi, semblaient vivre de leur existence d'autrefois.

Elles sortaient, recevaient et rendaient des visites, allaient dans le monde !

Il fallait jouer cette triste comédie !...

Mais que de fois elles s'étaient surprises à essuyer leurs larmes.

Que de sanglots leur échappaient, souvent, quand, après une dure contrainte de quelques heures, elles se retrouvaient seules !

Alors la mère tombait dans les bras de sa fille.

Elles s'étreignaient, sans se dire un mot, et pleuraient.

Seul, Jean-Joseph n'avait pu supporter cette mortelle blessure.

Vivait-elle encore, cette jeune et maigre figure, aux os saillants, dans ce lit où ce corps décharné était étendu avec la rigidité d'un cadavre ?

Depuis l'affreuse révélation, depuis le

jour où le vieux magistrat avait quitté le palais de justice, après avoir acquis la conviction que Daniel avait manqué à son devoir de juge... après avoir appris la douloureuse vérité sur Clotilde... personne, à l'hôtel, n'avait entendu sortir une parole de cette bouche que la mort paraissait avoir à jamais fermée.

A peine prenait-il de la nourriture.

Lorsque sa faiblesse devenait trop grande, il tendait péniblement la main vers son domestique qui ne le quittait pas et dont seul il supportait la présence auprès de lui.

Le domestique lui donnait un peu de bouillon.

Il buvait, puis reprenait son immobilité.

Clotilde, Bérengère, Daniel avaient essayé de s'installer auprès de lui.

Il ne les avait pas vus.

Daniel avait supplié son père de lui répondre, de lui parler. Jean-Joseph s'était obstiné dans son étrange et farouche silence.

Quant à Clotilde, elle se dissimulait, lorsqu'elle était dans la chambre du vieillard, autant qu'elle le pouvait, se faisant petite pour ne pas être vue, mais voulant venir quand même parce qu'elle attendait toujours de ses lèvres un pardon pour elle, un pardon pour son mari.

Les lèvres restaient dures ; à peine, de temps en temps, un frisson les relevait convulsivement, lorsque, dans ce cœur aux abois, passait un sanglot...

Il n'avait eu de souvenir que pour Bérengère.

Une fois elle s'était approchée du lit de Jean-Joseph.

La main décharnée du vieillard était sur les couvertures.

Elle avait pris cette main, y avait mis un baiser et, l'ayant replacée sur le lit, avait fait glisser la couverture par-dessus.

— Grand-père ! avait-elle dit... Grand-père !

Il l'avait entendue, cette voix si douce... Elle était parvenue, dans les ombres de l'agonie, jusqu'à ses oreilles.

Il avait tressailli.

Grand-père... tu ne nous aimes plus... Grand-père, nous sommes si malheureux !...

Oui, oui, cette voix allait à son cœur.

Sa figure s'éclaircit, un vague sourire effleura ses lèvres et il murmura :

— Bérengère ?

— C'est qu'il venait de se rappeler soudain fillette qui, dix ans auparavant, était venue sonner à l'hôtel et s'était fait conduire devant lui.

La scène, se retraçait, vivante, à son esprit.

Il la voyait entre ses genoux, la toute petite, si gentille avec ses grands yeux noirs étonnés, brillant dans sa figure pâle.

Et elle lui tendait timidement une lettre qui fondait la glace de son cœur :

« Grand-père, petite mère m'a dit que vous étiez seul et que vous ne m'aviez jamais vue. Je viens pour vous embrasser et pour rester un peu auprès de vous, si vous voulez. Je ne ferai pas de bruit et je serai bien sage. »

Il ouvrit les yeux, et regarda la jeune fille.

— Pauvre petite chérie ! murmura-t-il. Mais il n'en dit pas plus.

Alors, maintenant, lorsqu'ils entraient dans la chambre du vieillard, ils ne se montraient pas, ils ne faisaient pas de bruit.

Jean-Joseph ne se doutait pas qu'ils étaient là.

Et ils écoutaient la respiration du vieillard, tantôt si lente qu'on eût dit qu'elle venait de s'éteindre, tantôt courte, haletante, précipitée, pareille au râle suprême de l'agonisant.

Puis, tout à coup, ils n'entendaient plus rien.

Le vieillard dormait, ou plutôt restait dans une sorte de syncope dont il ne sortait qu'une heure après.

Telle était la vie à l'hôtel d'Hautefort.

Un autre personnage suivait de loin les phases diverses de toutes ces douleurs. C'était Pierre Jourdan.

Il avait espéré, dans la grandeur de son âme, que Clotilde le laisserait s'accuser.

Puisqu'elle l'avait sauvé, elle n'avait pu le faire qu'en révélant tout à son mari.

(Lire la suite au prochain numéro.)

D  
D  
A COUP  
deux forges  
le qual d  
faiblissait,  
s'empara d  
son ami. L  
père.  
UNE BA  
S'-Germain  
descendre  
avarie, de  
descendre,  
le chef de  
blessa grav  
SUICIDI  
rathénie,  
de sa chan  
pita pour l  
vint s'abim  
LE PR  
Un m  
homme  
science  
de bonn  
La mêm  
revient  
vaut 70  
varie en  
livrer u  
pour un  
un den  
un exc  
perfecti  
sous de  
Bref,  
faut dé  
teur all  
le tout  
rieuse :  
Dans  
croient  
Dans  
vidu q  
sous-pr  
casion  
et de s  
gare à  
suspect,  
au bure  
trembla  
— M  
déclama  
— M  
le bonh  
(Et p  
non par  
Au b  
l'indivi  
de la C  
du mon



## DE LA POLICE DANS PARIS

**A COUPS DE BOUTEILLE.** — A la sortie de leur usine, deux forgerons, voulant vider une querelle, se battirent sur le quai de Javel. L'un d'eux, plus faible que son adversaire



faiblissait, quand sa maîtresse, qui était venue l'attendre s'empara d'un litre et en frappa sur la tête l'adversaire de son ami. Le blessé, le crâne fracturé, est dans un état désespéré. (XV<sup>e</sup> Arr.)



**UNE BATAILLE DANS LE MÉTRO.** — A la station de St-Germain des Prés, le personnel du métro voulait faire descendre les voyageurs d'un train qui, par suite d'une avarie, devait rentrer à vide au dépôt. La foule refusa de descendre, brisa les glaces d'un wagon, et un individu frappa le chef de train d'un coup de pied dans le ventre, qui le blessa gravement. (VI<sup>e</sup> Arr.)



**SUICIDE TRAGIQUE.** — En proie à des crises de neurasthénie, une rentière de 65 ans ouvrit soudain la fenêtre de sa chambre et enjamba la barre d'appui. Sa fille se précipita pour la retenir; mais il était trop tard. La pauvre vieille vint s'abîmer sur le trottoir. Son état est désespéré. (XVI<sup>e</sup> Arr.)

### LE PRIX D'UN HOMME... MÉCANIQUE

Un médecin berlinois vient de calculer la somme qu'il suffirait pour reconstruire un homme d'après les dernières données de la science et de l'industrie. Une paire de bras de bonne qualité coûte environ 350 francs. La même paire de bras avec mains articulées revient à 875 francs. Une paire de jambes vaut 700 francs. Le prix d'un nez convenable varie entre 400 et 500 francs. Il est possible de livrer une paire d'oreilles avec résonnateurs pour une bagatelle de 700 francs environ, et un dentiste vous fournira pour 300 francs un excellent ratelier. Deux yeux artificiels perfectionnés ne peuvent être vendus au-dessus de 150 francs.

Bref, pour avoir un homme au complet, il faut déboursier quelque 3.000 francs. Le docteur allemand ne garantit pas d'ailleurs que le tout réuni puisse réaliser cette chose mystérieuse : la vie.

### LA PEUR DU SABOTAGE

Dans certains coins de province, les gens croient partout voir des saboteurs.

Dans l'Yonne, on avait signalé un individu qui s'arrêtait à toutes les gares. Le sous-préfet d'Avallon, prévenu, voit là l'occasion de sauver le pays d'un grand danger et de se mettre en évidence. Il se rend à la gare à l'arrivée du train, aperçoit l'individu suspect, lui met la main au collet et traîne au bureau du chef de gare le pauvre homme tremblant.

— Malheureux! votre affaire est bonne! déclamaient tragiquement le sous-préfet.

— Mon Dieu! ne m'avez pas, suppliait le bonhomme.

(Et par qui craindrait-on d'être avalé, si non par le sous-préfet d'Avallon?)

Au bureau du chef de gare, on reconnut l'individu arrêté: c'était le brave horloger de la Compagnie, qui ne pensait pas le moins du monde à saboter les cadrons.

## MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

**LE CRIME DE ROUSSILLON.** — Devant la cour d'assises de Chalon-sur-Saône, ont comparu les apaches parisiens auteurs du crime de Roussillon, près d'Autun, les nommés Georges-Maurice Ventax, vingt ans; Henry Corbeau, dix-sept ans, et Gaston Rousseau, vingt-deux ans.

On se souvient que vers la fin de l'année dernière Ventax, qui avait mené jusque-là une vie errante, se trouvait à Paris sans place et sans argent. Il réussit à se faire admettre dans la figuration du théâtre de la Gaîté et là il ne tarda pas à se lier avec d'autres jeunes gens qui, comme lui, ne cherchaient pas à se procurer des ressources par le travail. Ils organisèrent entre eux une association de malfaiteurs qui, sous le nom de bande des « Rick Carters », avait pour but l'exploitation méthodique des diverses variétés du vol.

Après des tentatives de cambriolage qui paraissent n'avoir pas abouti à un résultat fructueux, Ventax proposa à ses compagnons Corbeau et Rousseau, dont il partageait la chambre, une expédition en province dont il garantissait le succès.

L'« Œil de la Police » a donné, à l'époque de ce crime épouvantable, une reproduction en couleurs de la scène effroyable qui suivit. En effet, Ventax avait proposé à ses amis d'assassiner un de ses oncles, M. Morot-Raquin, qui habitait Roussillon avec sa femme et une fillette confiée à leurs soins par l'assistance publique.

Les bandits se rendirent donc à Roussillon. Quand la nuit fut venue, ils escaladèrent le mur de clôture de la propriété de M. Morot et se cachèrent dans un fenil contigu à une grange dont, Ventax le savait, son oncle venait chaque soir fermer les portes. Ils étaient munis de cordes et de bâillons et s'étaient entendus à l'avance pour se partager les rôles.

Vers sept heures du soir, M. Morot sortit, comme de coutume, après son repas, pour fermer les portes; mais à peine avait-il fait quelques pas dans sa grange que Rousseau bondissait sur lui et le terrassait, tandis que Ventax et Corbeau se précipitaient à leur tour et aidaient leur complice à le ligoter et à le bâillonner. L'attaque avait été si soudaine qu'il ne put proférer aucun cri, étourdi par des coups violents portés à la tête et asphyxié par un mouchoir roulé en tampon, brutalement enfoncé jusqu'au fond de sa gorge. La malheureuse victime demeura inanimée et ne tarda pas à succomber.

Ventax fouilla alors les poches des vêtements du cadavre et s'empara de la clef de la cave où il alla chercher du vin qu'il rapporta à ses complices. Sur ces entrefaites, le chien de la maison pénétra dans la grange; Ventax s'en saisit et le passa à Rousseau qui l'étrangla et le reporta dans sa niche.

Tandis que les assassins buvaient le vin apporté par Ventax, ils allaient, à tour de rôle, dans la cour et s'approchaient sans bruit de la fenêtre de la cuisine pour observer ce qui s'y passait. Bien que son mari fût sorti depuis près de deux heures, Mme Morot, pensant qu'il était allé passer la soirée chez des voisins, ne paraissait pas inquiète et elle tricotait en attendant, éclairée par une lampe et assise près du fourneau. Vers neuf heures, ayant vu que la jeune Thérèse Lemarinière, se mettait au lit et que sa tante continuait à tricoter, Ventax jugea qu'il était temps d'agir. Pour ne pas donner l'éveil, Rousseau se chaussa des sabots de M. Morot, afin de laisser croire que celui-ci rentrait. La porte ouverte, il pénétra d'un bond, dans la cuisine, saisit Mme Morot, la renversa sur le sol et la maintint étendue, le genou appuyé sur la poitrine, tandis que Ventax et Corbeau lui plaçaient un coussin sur le visage pour étouffer ses cris et que tous trois la bâillonnaient, la garrottaient solidement et la frappaient à la tête de coups de pied violents. Pendant cette scène Corbeau, quittant un instant ses complices, avait également placé un bâillon sur la bouche de la jeune Thérèse et l'avait attachée à son lit.

Tandis que Mme Morot demeurait inerte et sans mouvement, Ventax prit dans sa poche un porte-monnaie contenant environ 125 francs, puis, accompagné de Rousseau, il ouvrit et fouilla les armoires, non fermées à clef, du rez-de-chaussée et s'empara de trois billets de banque de cent francs, de pièces d'argenterie et de divers bijoux. Pendant que Corbeau préparait un repas, ils montaient tous deux au premier étage et en rapportaient les vêtements de M. Morot. Réunis ensuite à la cuisine, ils mangeaient une omelette et des gâteaux, buvaient du cidre et prenaient du café. Après s'être lavés et rasés, ils montèrent de nouveau au premier étage, s'approprièrent une valise, des serviettes, des mouchoirs et des vêtements qu'ils endossèrent, après avoir fait un ballot de ceux qu'ils portaient.

Après avoir rempli la valise du produit de leurs vols et s'être partagé l'argent et les bijoux, Ventax et Rousseau pénétrèrent dans la grange et, portant le cadavre du malheureux Morot, ils l'étendirent, la face contre le sol, dans le vestibule de la maison; enfin après s'être assuré que Mme Morot et la petite Thérèse étaient solidement ligotées, ils sortirent de la maison dont ils fermèrent la porte à clef. Quand ils furent arrivés à une certaine distance de Roussillon, ils lancèrent dans une mare le paquet renfermant leurs vieilles hardes; ils firent route ensemble jusqu'à Tavernay où Rousseau prit le train d'Autun, donnant rendez-vous à ses complices à la gare où ils devaient se retrouver.

Cependant Mme Morot n'avait pas succombé malgré les violences dont elle avait été la victime, les bâillons qui l'étouffaient et les liens qui l'immobilisaient. Elle reprit connaissance et n'entendant plus aucun bruit, elle réussit à dégager ses pieds des liens qui l'enserraient et sa figure des linges qui l'empêchaient de respirer. Elle eut la force de monter au premier étage et d'appeler au secours. Un de ses voisins, le sieur Perriau, entendit ses cris, accourut en toute hâte et, trouvant la porte fermée, brisa la fenêtre, coupa les cordes qui attachaient ses mains et délivra la jeune Thérèse. D'autres personnes et, parmi elles, le frère de la victime, avaient également pénétré dans la maison et découvert le cadavre dans le corridor. Devant elles, la jeune enfant raconta qu'elle avait, parmi les assassins de son frère et supposant qu'ils avaient dû gagner Autun, il fit preuve d'une rare présence d'esprit et envoya, en toute hâte, à la gare, un de ses neveux qui les fit arrêter par la gendarmerie au moment où ils allaient monter dans le train se dirigeant vers Paris.

Les trois coupables, trouvés porteurs de l'argent qu'ils s'étaient partagé, de la valise, des vêtements, des bijoux et des divers objets dont ils s'étaient emparés, tentèrent en vain des dénégations impossibles; ils finirent par reconnaître leurs crimes et se bornèrent à chercher à les atténuer en rejetant sur leurs complices la part la plus lourde de leurs forfaits.

La cour a condamné Ventax à la peine de mort, Corbeau et Rousseau, tous deux aux travaux forcés à perpétuité.

Le verdict a été salué par des applaudissements.

Ventax a accueilli le verdict par un haussement d'épaules.

**MAUVAISE MÈRE!** — La cour d'assises du Pas-de-Calais a condamné à un an de prison Mathilde Legrand, femme Reaux, qui était accusée d'avoir occasionné la mort de son enfant par privation d'aliments et de soins.

### A L'ÉTRANGER

#### LE MEURTRE DE BELLE-ELMORE.

Le docteur Grippen, accusé d'avoir tué sa femme et d'avoir découpé son cadavre, a été jugé à Londres. Il n'a pas cessé d'affirmer son innocence.

Interrogé sur ses premiers actes, après qu'il eut découvert la disparition de sa femme, Crippen déclare qu'il ne fit aucune enquête, qu'il n'interrogea personne, ni parmi les fournisseurs, ni chez les voisins.

— Elle était très impulsive, et je crus qu'elle était partie comme elle m'en avait menacé, ajoute l'accusé.

Le matin du 1<sup>er</sup> février, Crippen s'en va au bureau. Sans réveiller sa femme, il se prépare un petit déjeuner sommaire, comme d'habitude, et ne revient que le soir. Puis il explique que vers 7 h. 30, croyant décidément sa femme disparue avec un nommé Bruce Miller, dont Belle-Elmore parlait très souvent, Crippen cherche de son mieux à cacher le scandale, et c'est alors qu'il imagine les lettres adressées au music-hall « Ladies Guild » dont faisait partie Elmore.

Au moment de son arrestation, à bord du *Montrose*, par l'inspecteur Dew, Crippen était tellement étonné qu'il ne comprit pas tout de suite qu'il était arrêté sous l'inculpation d'assassinat et de dépeçage de sa femme. Il croyait à ce moment, ajoute-t-il, que Belle-Elmore était encore en vie et il ne posa pas de questions à l'inspecteur Dew pour savoir si elle avait été retrouvée.

Interrogé ensuite au sujet de son achat d'hyoscine, Crippen raconte qu'il acheta souvent de ce poison en Amérique et que la quantité dont il fit acquisition en Angleterre était destinée à préparer des sédatifs dans les troubles nerveux.

Le juge fait circuler dans la salle des morceaux de chair provenant du cadavre de Belle-Elmore.

Malgré la défense énergique de l'avocat de Crippen, le jury semble défavorable au médecin.

Aussi, la foule qui s'écrasait dans la salle se montra très surprise du temps qu'il fallait au jury pour prendre une décision. C'est seulement une demi-heure après leur sortie de la salle que les jurés rentrèrent enfin et s'installèrent à leur place.

Le « clerk » se lève et, s'adressant au président du jury, prononce la formule consacrée :

— Trouvez-vous l'accusé coupable ou non coupable du crime de meurtre volontaire?

Crippen se penche en avant, attend la réponse dans une attitude désespérée.

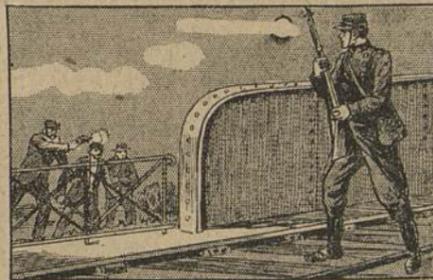
— Coupable! répond le président du jury.

Crippen reçoit le coup avec calme. Pas un geste. Ses traits seuls révèlent l'émotion qui doit l'accabler. Ses paupières ont battu; il a compris ce que signifie pour lui le verdict rendu. Néanmoins, il garde son impassibilité apparente. Lorsqu'on lui demande s'il n'a

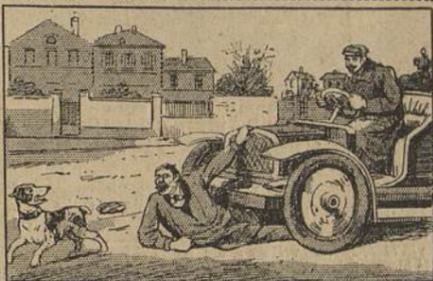


## DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

**SENTINELLE ATTAQUÉE.** — Un soldat en faction près du pont a essuyé un coup de revolver d'un individu qui l'avait injurié. L'agresseur a pu être arrêté. ARGENTEUIL.



**ATTENTAT CONTRE UN FACTIONNAIRE.** — Pendant la nuit, un soldat de faction au pont de la Grande-Ceinture aperçut plusieurs ombres se glisser vers lui. En même temps des coups de revolver étaient tirés sur lui. Par bonheur, il ne fut pas atteint. Mais quand le poste accourut, les malfaiteurs avaient disparu. VILLENEUVE-TRIAGE.



**POUR SAUVER SON CHIEN.** — En voyant son chien traverser la chaussée, alors qu'une automobile arrivait à toute allure, un blanchisseur court pour lui faire regagner le trottoir. Mais il fut lui-même renversé par l'auto, qui lui passa sur le corps et lui fit d'affreuses blessures. Son état est des plus graves. MANTES.



**UN SOLDAT ATTAQUÉ.** — Couvert du manteau de garde, un zouave était en faction pendant la nuit à la halte du Pont de Flandre. Soudain trois individus surgirent de l'ombre, renversèrent le soldat sur la voie et le rouèrent de coups jusqu'à ce que le malheureux eût perdu connaissance. Puis les bandits prirent la fuite. PANTIN.

rien à dire, il se contente de répondre d'une voix ferme :

— Je proteste encore de mon innocence!

Il tourne sa figure livide vers lord Alverstone, attendant sa sentence avec fermeté. Le lord chief of justice, étendant la main, prend sa toque noire et, d'un geste solennel, se couvre. Le silence est terrible. La foule présente comprend que le moment le plus angoissant est arrivé.

Lord Alverstone, d'une voix lente, prononce la sentence de mort.

— Vous avez été condamné sur des témoignages qui ne laissent pas le moindre doute dans l'esprit de tout homme raisonnable sur votre culpabilité. Vous avez empoisonné Cora Crippen, mutilé son corps, et vous vous êtes emparé de ses biens pour en disposer à votre profit. Sur la nature épouvantable et horrible de votre crime, je ne m'étendrai pas.

Viennent alors les mots terribles de la sentence, mots qui sonnent comme un glas dans le silence de la salle :

— Vous serez pendu par le cou, jusqu'à ce que vous soyez mort.

Crippen paraît, à ce moment, assommé comme par une massue, mais il ne faiblit pas un instant.

Deux jours plus tard, Miss Neve a été jugée à son tour. Elle a été acquittée.

### LA JEUNESSE CRIMINELLE

#### EN ALLEMAGNE

La criminalité s'accroît parmi la jeunesse allemande dans des proportions inquiétantes. C'est ainsi que toute une bande de malfaiteurs, dont le chef est âgé de seize ans, ont été condamnés par le tribunal de Berlin à des peines variant entre deux mois et sept ans de prison.

Ces jeunes bandits avaient commis, dans les environs de la capitale, plusieurs vols à main armée et assassiné un sacristain.



## DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

**DÉCOUVERTE D'UN CRANE.** — Des enfants ont découvert sur les pentes du mont Farou, enveloppé dans un journal, les trois quarts d'un crâne humain. La police et un médecin légiste prévenus se sont rendus sur les lieux. L'examen a permis de dire qu'il s'agit d'un crâne de femme. Le tout était enveloppé d'un mouchoir que le séjour dans la terre n'avait pas encore rendu humide, et qui fait supposer qu'on se trouverait en présence d'un crime récent. Des recherches ont été entreprises dans les environs pour tâcher de découvrir les autres restes. Le parquet a adressé des télégrammes, à cet effet, à Marseille et à Nice, pour s'informer des femmes qui auraient disparu.

MARSEILLE.

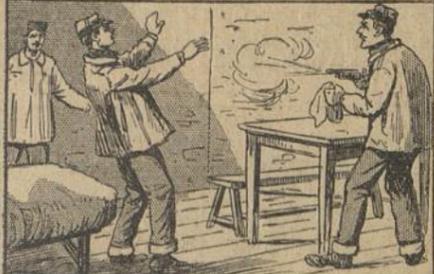


**TRAGIQUE ACCIDENT.** — Envoyé en commission par sa mère, un enfant de 6 ans traversait la chaussée devant chez lui. A ce moment arrivait un tramway; malgré tous les efforts du wattman, la lourde voiture heurta l'enfant et le lança à 10 mètres, le crâne fracassé. La mort fut instantanée.

LYON.

**ACCIDENT D'AUTO.** — Une automobile, conduite par un négociant de Draguignan, qui avait avec lui un ami, a été projetée contre un platane à Trans, par suite de la rupture de la direction. La voiture a été brisée et les voyageurs ont été blessés grièvement.

TOULON.



**LA MORT DU SOLDAT.** — A la caserne Saint-Irénée un soldat ordonnance nettoyait un revolver de son officier. L'arme était malheureusement chargée, et un coup partit. La balle atteignit à un poumon un jeune soldat qui fut tué.

LYON.



**CHUTE MORTELLE.** — Appelé pour accomplir une période de 21 jours, un réserviste prenait part ces jours derniers à une manœuvre du 13<sup>e</sup> chasseurs. Au cours de cette manœuvre, le malheureux fit une terrible chute et mourut sur le coup. Il laisse une veuve et deux enfants.

VALENCE.

**MEURTRIER DE SON FILS.** — Un cultivateur à Aspres-sur-Buech rentrait très ivre chez lui et trouvait que sa femme ne lui obéissait pas assez vite; il lui fit une scène de violence. Le fils, Louis, rentrant de son travail, prit la défense de sa mère, ce que voyant, le père prit un couteau de cuisine et le plongea dans le ventre de son fils. Il a été arrêté. Le fils a été transporté à l'hôpital de Gap et opéré; son état est désespéré.

GAP.



**UN SUICIDE A BORD.** — Alors que le vapeur *Néra*, arrivant d'Australie, passait en vue des îles d'Hyères, le médecin du bord se rendit à l'arrière du bâtiment et se brüla la cervelle. Son corps tomba à la mer et il fut impossible de le repêcher. On attribue ce suicide à la neurasthénie.

MARSEILLE.

## UN ÉTRANGE CAS D'AMNÉSIE

Sous le beau ciel bleu, sans nuage aucun, le vapeur avançait fendait l'Océan sur lequel régnait le calme le plus complet.

Sur le pont, une toile tendue abritait les passagers des rayons du soleil.

La chaleur était torride, et quelques passagers seuls se trouvaient là, doucement bercés dans des rocking-chairs et faisant tranquillement la sieste, le cigare aux lèvres.

Nous étions cinq ou six au plus, réunis là, et parmi nous se trouvait le docteur, le véritable type du médecin du bord, affable, bon garçon, ayant toujours quelque histoire à conter, pour charmer les ennuis forcés d'une longue traversée.

Les journaux de France, que nous venions de nous procurer à Aden, consacraient de longs articles à une affaire assez mystérieuse qui occupait tout Paris, à ce moment.

Il s'agissait du cas d'un médecin qui, souffrant depuis quelque temps de neurasthénie, sujet aussi à des hallucinations momentanées, à des aberrations de l'esprit, n'avait pas cessé de donner ses soins à sa clientèle.

Dans un de ces moments d'absence passagère de mémoire, il s'était trompé dans l'une de ses ordonnances et avait empoisonné un de ses malades.

Sain d'esprit, lorsqu'il ne se trouvait pas sous le coup d'un de ses accès, il avait été déclaré responsable de ses actes et venait d'être jugé par le jury de la Seine pour homicide involontaire.

Nous discutions cette affaire et quelqu'un vint à dire que, s'il en était ainsi, il devenait impossible de placer aucune confiance dans des médecins, puisque ceux-ci, sous le coup d'une aberration quelconque, et avec la facilité qu'ils avaient de pouvoir ordonner des toxiques, étaient à même d'empoisonner les innocents malades venus les consulter.

— Qu'en pensez-vous? demandèrent quelques-uns d'entre nous au docteur.

— Peuh! fit celui-ci, en jetant sa cigarette par dessus bord. Les cas de ce genre sont rares, et il n'y a pas lieu de s'en épouvanter. Les pharmaciens aussi peuvent commettre des erreurs dues à leur état de santé.

Plus que d'autres, naturellement, nous autres médecins, nous devons savoir contrôler notre mal, et si, d'après les symptômes que nous sommes plus à même que d'autres de reconnaître, nous voyons que nous ne sommes pas dans un état normal nous permettant de soigner nos malades, eh bien, il faut désarmer, prendre du repos, et éviter, en un mot, ces erreurs regrettables.

Malheureusement, il est, dans la profession, des malheureux que les circonstances mêmes de l'existence forcent à continuer leur pratique, même lorsqu'ils sont dangereusement malades eux-mêmes.

A mon avis ce doit être le cas du médecin dont parlent les journaux.

Il s'arrêta un instant de parler, comme s'il cherchait quelque souvenir, puis reprit :

— Et tenez, l'histoire de ce docteur, coupable d'homicide involontaire, m'en rappelle une autre, bien navrante, dont un de mes bons amis fut le triste héros.

Il n'y a guère qu'une douzaine d'années que je suis médecin à bord des paquebots. Je fus heureux de prendre un poste de ce genre, pour raisons de santé.

Mais avant cette époque j'étais établi dans une grande ville du centre de la France, où je comptais une nombreuse et riche clientèle. J'avais pris là la suite d'un confrère, qui, en mourant, avait laissé derrière lui une femme et plusieurs enfants, dans une situation pécuniaire, tout au moins difficile, pour ne pas dire davantage.

J'étais installé depuis quelques années et réussissais fort bien, ma foi, quand je reçus un jour une lettre d'un vieux camarade de l'École. Je ne vous dirai pas son nom, car il est devenu aujourd'hui une des sommités médicales, mais pour la facilité de ce récit, je le nommerai Morlot.

Nous avions été bons camarades, excellents copains même; seules les vicissitudes de l'existence nous avaient séparés.

Tandis que j'étais venu m'établir dans le Centre, lui s'était installé dans le Nord, et inévitablement nous nous étions perdus de vue.

Vous jugerez donc de ma surprise quand, par cette lettre, Morlot m'annonçait sa visite, non seulement amicale, mais professionnelle également, car il voulait, disait-il, me consulter au sujet d'un cas assez étrange.

Je m'apprêtais à lui répondre qu'il serait le bienvenu chez moi, quand, le lendemain même il arriva chez moi à l'improviste.

Dans ma carrière de médecin, vous savez bien que j'ai vu des changements physiques parmi mes malades, mais je vous jure que jamais de ma vie, je n'ai vu pareille altération chez un homme.

J'avais quitté Morlot, quelques années auparavant, plein de santé, grand, gros et fort. Devant moi, maintenant, je retrouvais un homme qui était l'ombre de lui-même: il avait maigri d'affreuse façon, son corps s'était voûté, et ses traits tirés ainsi que ses yeux caves, profondément renfoncés dans leurs orbites, dénotaient une fatigue intense.

Nous venions à peine d'échanger les premières paroles de salut, après tant d'années d'éloignement, qu'il me dit :

— Tu me trouves changé, hein?

— Non, non, lui fis-je, pour ne pas l'effrayer. Un peu blanchi, c'est tout. Que veux-tu? Nous ne pouvons pas toujours avoir vingt ans!

— Ne mens pas, reprit-il avec une volubilité dans les paroles que je ne lui connaissais pas. Tu me trouves très changé et tu as raison. Je suis fini, je crois bien, et c'est sur mon cas, ce cas étrange dont je te parlais dans ma lettre que je viens te consulter.

— Mais qu'as-tu donc? demandai-je.

— J'ai... j'ai... Mais il vaut mieux que je te dise tout par le menu.

— Vas-y, mon vieux, fis-je, en riant, bien que je n'en eusse pas envie, car je sentais bien que quelque chose de terrible se passait en lui.

— Voici. Tu sais que je me suis établi dans le Nord de la France. Une situation exceptionnelle et qui m'a permis, deux ans après mon établissement, de me marier avec une riche héritière, dont la fortune était certainement un avantage, mais que j'aimais aussi du fond du cœur.

Je suis aujourd'hui père de deux enfants, et rien certainement ne manquerait à notre bonheur, si, il y a dix-huit mois environ, en soignant un malade de l'influenza, je n'avais moi-même été atteint du même mal.

Je m'en remis rapidement, trop peut-être, car je souffre terriblement aujourd'hui des suites de cette atroce maladie, dont beaucoup se rient, sans savoir.

Certainement, lui fis-je, l'influenza a fait de grands ravages et n'est pas une vulgaire grippe, comme le pensent bien des gens. Je sais aussi par expérience qu'elle laisse souvent des suites. Mais quels sont les symptômes que tu as relevés en toi?

— Symptômes? Malheureux, mais tu ne sais donc pas? Au fait, non, tu ne peux pas savoir. Ecoute plutôt.

Quand un malade vient me consulter, je l'examine attentivement, et je lui donne aussitôt une ordonnance qu'il va faire faire chez le pharmacien.

Il n'y a là rien de nouveau. C'est l'habitude, mais — et c'est à ce sujet que je viens te voir — depuis cette maudite maladie, au moment même où j'écris cette ordonnance, je me sens pris d'une frayeur folle de me tromper, d'ordonner un médicament pour un autre.

Tu vois si ma situation est épouvantable. Je sais ce que dois écrire, mais au moment exact où ma plume court sur le papier, j'oublie complètement ce que je vais écrire.

En un mot, j'ai une peur atroce de faire une erreur, de me tromper inconsciemment. Oui, je t'assure, si je causais ainsi la mort d'un de mes malades, ce serait absolument à mon insu.

— Hum! hum! lui fis-je, ton cas est certainement sérieux, mais pas aussi grave que tu veux bien te le figurer. Il y a beaucoup d'imagination là-dedans, beaucoup, crois-moi. La maladie t'a affaibli, a joué sur tes nerfs; en un mot, c'est un peu de neurasthénie. Veux-tu m'en croire? Eh bien, prends un congé. Tu trouveras aisément un médecin pour te remplacer pendant ton absence, et va passer quelques semaines au bord de la mer, à Nice, Menton, Cannes, par exemple. Ce repos te sera salutaire et te remettra complètement.

Je rassurai donc Morlot du mieux que je pus, mais je voyais bien qu'il avait peu foi en ce que je lui disais.

Il partit, néanmoins, en me donnant à entendre qu'il allait suivre mes conseils.

Entre temps, il devait retourner auprès de sa femme et de ses enfants, afin de faire tous les préparatifs de départ et s'assurer d'un docteur qui le remplacerait pendant les quelques semaines de son voyage.

A vrai dire, je considérais le cas de ce pauvre Morlot comme bien plus grave que je ne le lui avais dit, et bien que lui ayant recommandé de ne plus donner ses soins à aucun malade, je craignais qu'un hasard ne lui fit donner une ordonnance fatale.

Quelques jours se passèrent, et mes occupations m'avaient empêché de penser plus longtemps à Morlot, quand je reçus une lettre affolée de sa femme :

« Avez-vous vu mon mari, me disait-elle? Je sais qu'il est venu vous trouver la semaine passée. Il est venu me rejoindre après et depuis deux jours a disparu. Qu'est-il devenu? Nous n'en savons rien. Toutes les recherches que nous avons faites n'ont abouti à rien. S'est-il suicidé? Je le crains, car ses manières étaient plus qu'étranges, depuis quelque temps. C'est la suite du reste de l'attaque d'influenza dont il a souffert il y a près de dix-huit mois. Si vous l'avez vu, s'il est auprès de vous, veuillez m'en avertir par télégramme et dans le cas contraire, je prends le premier train pour venir vous trouver et voir ce que nous pouvons faire pour le rechercher. »

Mon télégramme, hélas! lui annonça que je n'avais pas revu Morlot, depuis sa visite de la semaine précédente.

J'étais réellement effrayé. Qu'avait-il donc bien pu arriver à ce malheureux garçon? S'était-il réellement suicidé dans un accès de neurasthénie? La chose était à craindre.

(Reproduction interdite.)

(A suivre.)



## DE LA POLICE DANS L'OUEST

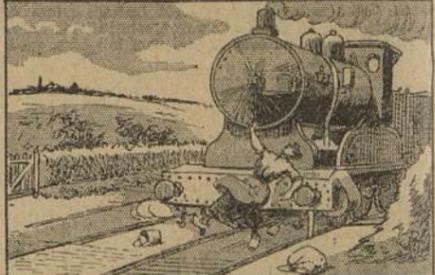
**ENTRE BEAU-PÈRE ET BELLE-FILLE.** — Un ouvrier avait épousé une femme déjà mère d'une jeune fille. La femme entrait d'ailleurs à l'hôpital. Au bout de quelques jours, la jeune fille vint trouver le commissaire du canton et lui déclara que tant que sa mère n'était pas là elle ne voulait pas demeurer avec son beau-père, qui la poursuivait de ses assiduités. Or, l'autre soir, une discussion éclata entre elle et son beau-père. Ce dernier reprochait à sa belle-fille d'avoir dévoué. Au cours de la dispute, il saisit un tiers-point et en porta un coup à la jeune fille, qui fut atteinte vers le dos. Elle a été transportée à l'hospice. Sa blessure n'offre d'ailleurs aucun cas de gravité. NANTES.



**LÉGITIME DÉFENSE.** — Un cultivateur avait à son service un domestique de dix-huit ans. S'étant aperçu qu'il courtisait sa fille, il le mit à la porte. Deux jours après, le cultivateur le retrouvait dans sa grange. Le domestique lui sauta à la gorge, mais le cultivateur saisit son sabot et en frappa son adversaire à la tête. Le domestique tomba raide mort.

LE MANS.

**ASSASSIN DE SA FILLE.** — Alcoolique, un homme de soixante-et-onze ans, marié à une femme beaucoup plus jeune, profita de l'absence de sa femme pour mettre à exécution un projet odieux. Il alla chercher dans son lit sa fillelette encore endormie et l'étrangla, puis, son forfait accompli, il se tira un coup de fusil sous le menton. Les raisons du drame sont des plus mystérieuses. On croit pouvoir attribuer à une crise de delirium tremens. CAEN.



**TAMPONNÉE PAR UN TRAIN.** — Une ménagère traversait le portillon d'un passage à niveau pour rejoindre un bateau-lavoir; mais elle ne vit pas une locomotive qui arrivait. La pauvre femme fut tamponnée, jetée sur le talus, et grièvement blessée. C'est la troisième fois qu'un tel accident lui arrive.

NANTES.

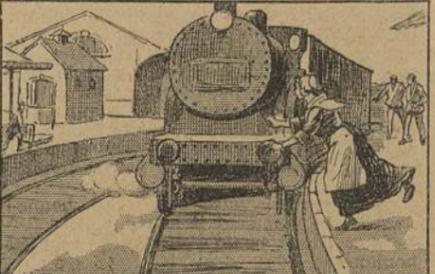


**BRUTALITÉS D'IVROGNES.** — Dans la nuit, un cultivateur revenait, monté dans sa voiture, lorsqu'il rencontre un journalier qui, complètement ivre, tenait le milieu de la route. Il l'invita à se déranter, mais l'ivrogne, furieux, le poursuivit jusque dans la cour de sa ferme et le roua de coups.

SAINT-LÉONARD.

**COUPS DE COUTEAU.** — Des cris retentirent l'autre matin dans une chambre d'hôtel habitée par un homme et une femme. On trouva celle-ci, affalée dans un fauteuil, les jambes en sang. Elle déclara qu'à la suite d'une discussion avec son amant, celui-ci lui avait porté à la cuisse deux coups de couteau. L'amant, qui était présent, ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il venait de porter deux coups de couteau à sa maîtresse, donna même aux agents le couteau dont il s'était servi, qui était encore plein de sang, et, docilement, se laissa conduire au poste.

NANTES.



**LA MORT DE L'ABANDONNÉE.** — Venue avec son amant, un représentant de commerce, sous prétexte d'un voyage d'agrément, une jeune fille fut lâchement abandonnée par lui dans la ville où elle ne connaissait personne. Désespérée, elle se rendit à la gare et se jeta sous un train. La malheureuse a eu un bras coupé.

QUIMPERLE.

La manie des décorations

La huitième chambre correctionnelle vient de condamner à cent francs d'amende un M. Charles K... pour avoir illégalement arboré des décorations.

Lui-même a raconté les choses en ces termes : — L'adjudant G..., du 10<sup>e</sup> chasseurs, est mort à Saumur... Je l'aimais bien... C'était un frère d'armes. En souvenir de lui, je réclamai son uniforme qu'un de nos camarades m'envoya... Le 14 juillet, jour de la fête nationale, j'eus l'idée de revêtir cet uniforme et de monter à cheval pour qu'on me photographiât... Mais les épreuves furent mauvaises... Il fallut recommencer... Elles ne réussirent pas encore très bien la seconde fois... Nouvelle séance, et nouvel insuccès... Le lendemain de même, et le surlendemain... J'ai posé comme ça tous les jours, tous les jours, messieurs les juges, sans que nous obtenions un résultat meilleur... Mais le photographe disait que ma binette lui serait une fameuse réclame... Et je n'osais donc pas refuser... Quant aux décorations, c'est vrai que j'en avais mis beaucoup : le Nicham Iftikar, plusieurs médailles de sauvetage et des tas d'autres, celles du Portugal, de Tunis, du Tonkin...

Bref, M. Charles K... comparait sous l'inculpation d'avoir chevauché par les rues de Paris, durant plus de trois mois, la poitrine pareille à la devanture d'une boutique du Palais-Royal.

Au lieu de condamner l'excellent homme, peut-être aurait-on dû lui conseiller de voir un médecin.

Une histoire de revenants

Il fut un temps où l'ignorance et la crédulité de bien des gens faisaient croire fermement aux « j'teux de sorts », aux sorciers de toutes espèces et à toutes sortes de machinations et de tours plus ou moins diaboliques. Malgré la civilisation des temps modernes, il existe encore, le croirait-on, certaines contrées où les méfaits de la sorcellerie ont subsisté.

Bolbec n'a pas voulu encore rompre complètement avec de telles pratiques. Près du Théâtre municipal, rue de la Comédie, se trouve une petite rue qui, par son nom, rappelle aux citadins les brillants exploits d'un général illustre. Donc, dans une humble maisonnette de la rue du Général-Ruffin, le « j'teux de sorts », depuis plus d'un mois, s'exerce aux plus drôles fantasmagories. Les séances ont lieu la nuit seulement, paraît-il.

Dans la chambre obscure, des bruits infernaux se font entendre : parfois on croit percevoir le bruit que font les trois coups frappés au théâtre avant le lever du rideau, et la séance continue tant que la maison hantée est plongée dans les ténèbres. Lorsque la lumière paraît, plus de bruits anormaux ! Pourquoi ? Mystère ! Des locataires, affolés, ont fui leur demeure et travaillent, dit-on, pour éloigner le ou les esprits malfaisants.

Cette histoire de revenants, étrange et comique à la fois, est l'objet de nombreux commentaires.

Un millionnaire voleur

A Naples, l'autre semaine, une fille galante assez connue mourait du choléra. La jeune femme jouissait d'une certaine aisance. Elle possédait quelques meubles et sommes d'argent.

Mais lorsque arriva le notaire chargé d'inventorier la succession, les meubles et l'argent avaient disparu.

La police s'enquit du voleur. Elle a désormais la preuve qu'il n'est autre que le dernier amant de la fille galante, un négociant de la ville, d'ailleurs en fuite.

Et savez-vous à combien la chambre de commerce estime la fortune personnelle de ce détresseur de cadavre ? A dix millions !

Un ultimatum

Si Christophe Kradsier n'arrive pas à Varsovie le 1<sup>er</sup> novembre, il perdra celle qui doit être sa femme ! Il vient de débarquer à Plymouth, venant de New-York.

Après avoir attendu sept ans le retour de son ami parti pour l'Amérique, sa fiancée lui écrivit il y a quinze jours pour lui signifier son intention de ne plus attendre après le 1<sup>er</sup> novembre.

Dès que Kradsier eut pris connaissance de cette lettre, il courut à la Caisse d'Épargne retirer ses économies s'élevant à la somme de 1500 francs et consulta l'horaire des paquebots. Il vit que la Providence, de la Compagnie générale transatlantique, était sur le point de partir. Au dire de compagnons de voyage de Kradsier qui débarquèrent à Plymouth, celui-ci, s'étant précipité en hâte vers l'embarcadere de la Providence, il arriva juste au moment où la passerelle venait d'être levée et où le paquebot commençait à s'éloigner. Avisant un câble qui n'était pas encore tombé du quai, il le saisit précipitamment et il fut entraîné dans la mer où ses forces l'abandonnèrent.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR TOUS LES CONCOURS DE L'ŒIL DE LA POLICE

1<sup>o</sup> Prennent part à nos concours tous les lecteurs et lectrices de ce journal. — 2<sup>o</sup> Aucune des solutions n'est rendue. — 3<sup>o</sup> En cas d'ex-æquo, les noms des concurrents sont tirés au sort. — 4<sup>o</sup> Sont seuls publiés les noms sortis au sort. — 5<sup>o</sup> Il n'est tenu aucun compte des solutions qui arrivent après l'expiration du délai indiqué dans chaque concours. — 6<sup>o</sup> Toutes les solutions des concours de l'Œil de la Police doivent être adressées au nom de M. LECOQ, 75, rue Dareau, Paris.

Nous prions très instamment nos lecteurs et nos lectrices de bien vouloir mettre sur l'enveloppe d'envoi, de façon très apparente, le nom ou le numéro du Concours. Cette indication est des plus importantes pour nous et pour eux. Nous prions instamment nos lecteurs de ne jamais mettre de timbres, ni mandats dans les lettres qu'ils adressent à M. LECOQ. Ne pouvant, à notre grand regret, répondre individuellement aux demandes que ces lettres peuvent contenir, nous déclinons donc toute responsabilité à cet égard.

Nous invitons nos lecteurs à ne jamais adresser de lettre ou solutions recommandées au nom de M. LECOQ. Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

NOTA. — Les solutions des concours en plusieurs séries doivent être collées sur une même feuille de papier et adressées ensemble, lorsque les séries du même concours sont parues, à M. LECOQ, 75, rue Dareau, Paris. Toute réponse partielle pour ces concours serait éliminée d'office.

Concours n° 30 (6 séries)

Chopard le Braconnier

PREMIÈRE SÉRIE

Chopard est un des plus terribles braconniers de la Sologne. Connu de tous les gardes et condamné vingt fois, ce professionnel du « collet » et du « panneau » à peine sorti de prison, recommença malhonnêtement sa besogne.

Nous vous le montrons, chers amis lecteurs, dans l'exercice de sa coupable industrie ; mais le malin braconnier a caché son butin : à vous de faire fonction de garde-chasse et de découvrir le gibier qu'il a dissimulé et qui se trouve sur le dessin.

Ce concours aura 6 séries. Les solutions devront être établies sur la feuille du journal elle-même et le gibier trouvé entouré d'un trait bien apparent d'encre ou de crayon de couleur. Mais les lecteurs qui ne voudront pas abîmer le numéro du journal pourront faire leurs solutions sur une feuille de papier à décalquer.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. LECOQ, à l'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

1<sup>er</sup> prix : Un magnifique étui à cigarettes en métal argenté mat. — 2<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> prix : Une magnifique barrette en véritable Toleo. — 7<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : Une « Marguerite » porte-bonheur.



LISTE DES PRIX

1<sup>er</sup> prix : Cinquante francs en espèces. — 2<sup>e</sup> prix : Un excellent remontoir en argent contrôlé, pour homme. — 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix : Une ravissante bonbonnière en métal doré et ciselé, avec applique artistique. — 5<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> prix : Un beau portefeuille en vrai cuir. — 21<sup>e</sup> au 40<sup>e</sup> prix : Une charmante bourse en tissu métallique. — 41<sup>e</sup> au 52<sup>e</sup>

52<sup>e</sup> au 60<sup>e</sup> prix : Une magnifique étui à cigarettes en métal argenté mat. — 53<sup>e</sup> au 70<sup>e</sup> prix : Une magnifique barrette en véritable Toleo. — 71<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> prix : Une « Marguerite » porte-bonheur.

Néanmoins, il put être sauvé facilement. Il dut attendre deux jours avant de s'embarquer sur le paquebot suivant. Et son arrivée à Portsmouth laisse espérer qu'il sera à Varsovie au 1<sup>er</sup> novembre.

Les poings et les balles

Le boxeur Stanley Ketchell, champion du monde poids moyens, vient de mourir aux Etats-Unis. Il est tombé sous la balle d'un cow-boy jaloux dont il avait caressé la bonne amie.

Fier de sa force colossale et de sa science pugilistique, celui qu'on appelait naguère Kid Ketchell (le gosse Ketchell) ne craignait personne, s'amusait comme bon lui semblait et bernait volontiers les gens, car il avait confiance dans le verdict de ses poings, qu'il croyait sans appel.

Au cours d'un terrible combat qu'il soutint, il y a trois ans, contre Joe Thomas — combat dont il sortit vainqueur — il jeta plusieurs fois celui-ci sur le ring. Joe Thomas, furieux, se précipitant sur Ketchell, au trentième round, lui cria :

— Je te tuera ! Alors Stanley, frappant sa large poitrine de ses poings gantés, lui répondit en ricanant :

— L'homme qui me tuera n'est pas encore né ! Si, il était né ; seulement, il n'était pas boxeur...

Le cadavre récalcitrant

Peu de jours avant la grève, un groupe de personnes attendaient en gare de Neufchâtel (Seine-Inférieure) le corps d'un parent. Mais, à l'arrêt du train, pas de cercueil. Réclamation de la famille... Et réponse de la Compagnie :

— Sans doute aura-t-il pris une autre direction !... Armand Silvestre aimait conter cette histoire :

Un bourgeois de Toulouse meurt à Toulouse en « avantageant » son neveu qui devra le faire inhumer à Paris où le jeune homme habite. Soit. Mais un transport funèbre coûte cher. Et, comme il n'y a pas de petites économies, l'héritier mande à quelqu'un de confiance :

« Prière revêtir oncle costume sombre. Le conduire gare comme si malade, infirme. Prendre billet seconde classe que laisserez dans ses poches. Le bien caler coin de wagon, chapeau rabattu sur les yeux, télégraphier numéro voiture. Serai Paris pour prendre livraison ». Ces ordres sont fidèlement exécutés... Et l'express roule... Un seul individu voyage avec le regrette défunt... Tout le suite après Brive, le premier s'étonne de ne pas voir remuer le second, s'inquiète et s'enquiert :

— Monsieur, seriez-vous malade ? Pas de réponse. Il se lève s'avance, regarde et tâte. Au

cun doute. Son compagnon de route a tourné de l'œil.

Un tête-à-tête avec ce cadavre jusqu'à la station prochaine, une heure encore ! Comme c'est drôle !

Le vivant saisit donc le mort et le jette par la portière.

Après quoi, soulagé, délivré du fâcheux voisinage, il se couche et s'endort... — Paris !

En descendant sur le quai, le quidam aperçoit un gentleman en deuil qui monte dans le compartiment, le visite, et, stupéfait de le trouver vide :

— Pardon, monsieur. Ne viendriez-vous pas de Toulouse ?

— Si, monsieur.

— N'y avait-il pas un homme d'âge avec vous, au départ ?

— Si, monsieur, chauve, favoris blancs, Légion d'honneur et redingote noire...

— Oui. Mais alors ?... — Alors ?...

Une seconde. Et, froidement, le sourire aux lèvres :

— Alors, monsieur, il est descendu à Limoges.

Une rupture coûteuse

Une jeune et jolie Américaine était fiancée à un gentleman-farmer. Celui-ci changea d'avis et retira sa parole.

La jeune fille, dont le cœur avait été brisé, tomba gravement malade. On dut même lui faire une opération.

Quelle ne fut pas la surprise du gentleman-farmer lorsqu'il reçut une assignation à comparaître devant la Cour pour se voir condamner à rembourser les frais d'opération et à payer des dommages-intérêts à la jeune Américaine pour le préjudice qu'il lui avait causé par suite de la rupture de leurs relations ! Bien américain !

La mendicité en Angleterre

On sait qu'en Angleterre la mendicité est strictement interdite, et chose étonnante, en ce curieux pays, à la différence de tant d'autres, ce qui est interdit ne se fait pas. Mais il est avec la loi des accommodements et certains aveugle vient d'en donner une preuve amusante.

N'ayant pas la ressource de se faire guitariste comme en Espagne ou de diner au bas bout de la table dans les festins galants en psalmodiant quelque mélodie ou encore de quêter aux portes des églises et sur les ponts comme en France, notre pauvre infirme a su trouver le moyen ingénieux de tourner ces difficultés.

Assise paisiblement sur une promenade fréquentée, elle fait demander l'aumône par sa fille. Accède-t-on à cette supplice ? Rapidement, à la grande surprise de la personne charitable, cette enfant tire de ses haillons une feuille de papier et un crayon, et les présente en la priant d'inscrire son nom.

Car, s'il est interdit de mendier dans les Etats de George V, il est permis, par contre, d'ouvrir des souscriptions. La petite-fille, narguant les policemen, en ouvrait une pour sa mère.

Le mot de l'énigme est, on le voit, facile à trouver ; encore fallait-il y penser !

Concours n° 28 (10 séries)

Les Faits divers truqués

NEUVIÈME SÉRIE

Dans chacun des dix faits divers truqués qui constitueront ce concours, il s'agit de découvrir, non pas écrits avec leur orthographe, mais donnés par la consonance, cinq noms de Français célèbres à des titres divers. Par exemple, dans le membre de phrase : « Il se croit encore honnorable, et passe calmement à l'ennemi... » on trouverait Corot et Pascal. — Nos lecteurs voudront bien nous envoyer les cinquante noms, ensemble, dans l'ordre, quand le dernier des faits divers (le 10<sup>e</sup>) aura paru.

En publiant la dernière série nous indiquerons la date de l'envoi des solutions.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les dix solutions devront être adressées à M. LECOQ, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les dix solutions, les dix bons de concours qui se trouvent au bas de cette page.

IX. Chien policier. — A l'annonce qu'un cambrioleur s'enfuyait à travers champs, un agent lâcha son chien à sa poursuite. L'animal, franchissant les mares, sautant les haies, bientôt le rattrapa. Pincé, le malfaiteur ne parut nullement ému : c'est un nouveau bandit retiré de la circulation.

LISTE DES PRIX

1<sup>er</sup> prix : Une magnifique garniture de cheminée, pendule et candélabres en marbre et bronze doré. 2<sup>e</sup> prix : Un excellent remontoir pour homme, en argent contrôlé. Du 3<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup> prix : Un élégant sac de dame en cuir fin, doublé de soie, avec compartiment intérieur. Du 13<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> prix : Une superbe chaîne de montre en argent contrôlé. Du 25<sup>e</sup> au 35<sup>e</sup> prix : Une ravissante paire de peignes. Du 36<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> prix : Un panneau artistique en cuir repoussé. Du 51<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> prix : Une paire de beaux boutons de manchettes, dorés et émaillés. Du 101<sup>e</sup> au 150<sup>e</sup> : Une jolie chaîne sautoir pour dame.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE : FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE (Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50<sup>e</sup> pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE CONCOURS N° 30 BON N° 1 CHOPARD LE BRACONNIER Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

L'ŒIL DE LA POLICE CONCOURS N° 28 BON N° 9 LES FAITS DIVERS TRUQUÉS Conserver ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.



**ASSAILLIE PAR DES SANGLIERS.** — A Spezet, pendant une battue au sanglier, la châtelaine de Menez-Kam se vit tout à coup assiégée par quatorze sangliers, qui, menaçants, l'entourèrent. Ne perdant pas son sang-froid, elle saisit son fusil, épaula et abattit trois de ses dangereux agresseurs, dont un ne pesait pas moins de cent kilos.

BREST

**LE SUICIDE DE LUCCHINI.** — Après douze ans de détention, le récidive Lucchini, qui assassina l'impératrice Elisabeth d'Autriche, s'est pendu dans sa cellule à Genève. Depuis quelque temps il se montrait fort agité; la folie commençait à s'emparer de son cerveau.

SUISSE.



**EXPLOSION A BORD.** — Une terrible explosion de machine s'est produite à bord du paquebot « Santanna », en pénétrant dans le fleuve Hudson. On compte quatre morts. Tous sont chauffeurs et pères de famille. Deux autres hommes de l'équipage ont été blessés.

ÉTATS-UNIS.



**A COUPS D'ŒUFS POURRIS.** — Pour se récréer, trois individus n'avaient rien trouvé de mieux, boulevard Sébastopol, que de lancer des œufs pourris sur les passants. De nombreuses robes et redingotes avaient déjà été souillées par les évergumènes, qui s'esclaffaient, lorsque le sous-brigadier Pacaud, du quatrième arrondissement, résolut de mettre un terme à ce stupide amusement. Il fut fort malmené, mais, aidé de quelques agents, il finit par arrêter les trois apaches.

PARIS.



**TRAVERSÉE TRAGIQUE.** — En revenant de l'Amérique du Sud, le voilier hambourgeois *Persimmon* a été très éprouvé pendant un orage. Trois matelots tombèrent d'un mât et furent tués. Un quatrième ayant été emporté dans la mer par une vague, les hommes s'élançèrent à sa recherche dans un canot de sauvetage. Mais celui-ci chavira et cinq des courageux matelots se noyèrent.

ALLEMAGNE.

**LES CRIMES DE L'IGNORANCE.** — Les autorités de Bisceglie, près de Bari, avaient décidé de procéder à la désinfection de la cathédrale. Lorsque la population a appris que les employés communaux procédaient à cette opération, elle a forcé les portes, a envahi l'église, s'est précipitée sur les employés et les a maltraités. L'arrivée des carabinieri a augmenté la fureur de la foule. Au cours de la bagarre, une personne a été assassinée; plusieurs ont été blessés. La foule a déposé le cadavre devant l'autel.

ITALIE.



**ACCIDENT DE MONTAGNE.** — Trois excursionnistes suisses liés ensemble par une corde faisaient l'ascension du Garn Mountain, lorsqu'un roc se détacha, qui rompit la corde, un des Suisses tomba au fond d'un précipice. Il n'a pas survécu à ses blessures. Ses deux camarades ont pu s'accrocher aux anfractuosités de la montagne.

ANGLETERRE.



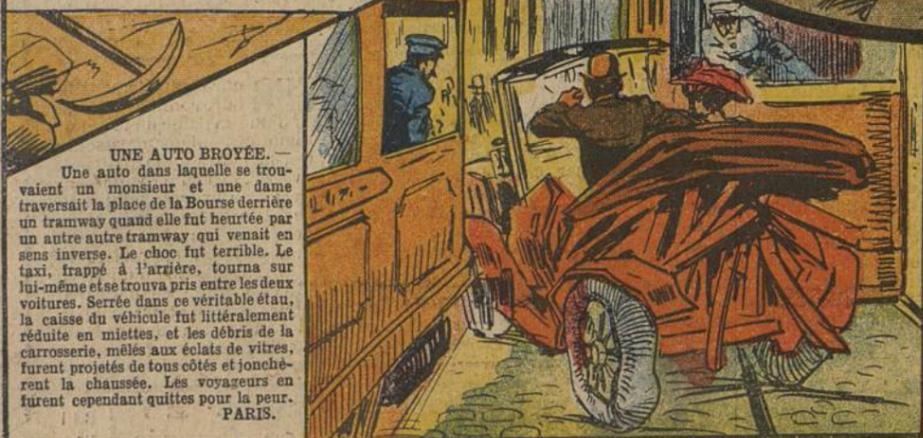
**EXPLOSION DANS UNE ÉGLISE.** — Après avoir terminé sa journée, un poseur au téléphone était occupé à réparer les appareils d'éclairage de l'église de Jeneffre-Conroy. Tout à coup, une bonbonne de cinquante litres de benzine explosa; En un clin d'œil la charpente de l'église fut en feu et le poseur fut brûlé vif. Les sauveteurs ne purent retirer que son cadavre calciné.

BELGIQUE.



**UNE MINE EN FEU.** — Un incendie s'est déclaré dans une mine de houille de Sarstedt, par suite d'une explosion de feu de grisou. Deux mineurs sont morts. On en a remonté un autre qui est blessé; treize sont encore enfermés dans la mine. Dans la catastrophe de la mine Siegfried, un ouvrier et deux sauveteurs sont morts.

ALLEMAGNE.



**UNE AUTO BROYÉE.** — Une auto dans laquelle se trouvaient un monsieur et une dame traversait la place de la Bourse derrière un tramway quand elle fut heurtée par un autre tramway qui venait en sens inverse. Le choc fut terrible. Le taxi, frappé à l'arrière, tourna sur lui-même et se trouva pris entre les deux voitures. Serrée dans ce véritable étouffoir, la caisse du véhicule fut littéralement réduite en miettes, et les débris de la carrosserie, mêlés aux éclats de vitres, furent projetés de tous côtés et jonchèrent la chaussée. Les voyageurs en furent cependant quittes pour la peur.

PARIS.



**UN CYCLONE.** — Un ouragan épouvantable est passé sur Cuba, la mer a enlevé sur une étendue d'un demi-mille quelques-uns des entrepôts des douanes de la Havane, emportant au large pour plusieurs centaines de mille dollars de marchandises. Le vent a enlevé la toiture du principal entrepôt des douanes dont les eaux ont ravagé le contenu consistant en marchandises les plus précieuses soumises à la garde de l'administration; on compte de nombreux morts.

CUBA.